

H A N D B A L L

**COMITÉ
HAUTS DE SEINE
FFHANDBALL**



Bilans



Projets

ASSEMBLEE GENERALE

**Mercredi 21 juin 2017
à NANTERRE**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
17 bis rue des Venêts

Sommaire

Rapports

• Procès Verbal Assemblée Générale électorale du 22 juin 2016	4
• Rapport du Secrétaire Général	12
• Rapport de la Commission des Statuts et Règlements	13
• Division des Qualifications	13
• Division de la CMCD	14
• Division des Salles et Terrains	15
• Rapport de la Commission de Discipline	16
• Rapport de la Commission Litiges et Réclamations	17
• Rapport de la Commission d'Organisation des Compétitions	18
• Rapport de la Commission d'Arbitrage	29
• Rapport de la Commission Jeunes Arbitres	30
• Rapport de la Commission Technique Féminine 2003-2004	32
• Rapport de la Commission Technique Féminine 2004-2005	33
• Rapport de la Commission Technique Masculine 2003-2004	34
• Rapport de la Commission Technique Masculine 2004-2005	35
• Rapport de la Commission Technique Formation de cadres	36
• Développement	37
• Evénements	39
• Rapport du trésorier - Bilan au 31 décembre 2016	40

Projets

• Budget prévisionnel 2017	48
• Tarifs saison 2017-2018	49
• Commission d'Arbitrage	52
• Commission Jeunes Arbitres	53
• Evénements	54
• Commission d'Organisation des Compétitions	55
• Annexes Commission Sportive	66



Malakoff, le 12 juin 2017

Réf : 63-17/EB/IL

Assemblée Générale Ordinaire Départementale - CONVOCATION -

Cher(e) Président(e),

L'Assemblée Générale du Comité Départemental de Handball des Hauts-de-Seine se tiendra le :

**MERCREDI 21 JUIN 2017
à 19H00 précises**

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
17 bis rue des Venets
92000 NANTERRE
(plan joint)**

ORDRE DU JOUR

- 1- Appel des Délégués
- 2- Allocution du Président
- 3- Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 22 juin 2016 à Nanterre
- 4- Rapport moral de la Secrétaire Générale
- 5- Rapport des Commissions Départementales
- 6- Rapport Financier
- 7- Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- 8- Election des Vérificateurs aux Comptes
- 9- Projets des Commissions
- 10- Vote du Budget
- 11- Questions diverses
- 12- Remise des récompenses

Nous vous rappelons que la présence d'un représentant de chaque club est absolument obligatoire, ci-joint pouvoir à remplir en cas d'absence du(de la) Président(e)

Veillez agréer, Cher(e) Président(e), l'assurance de mes meilleurs sentiments sportifs.

Président du Comité 92

Eric BARBAREAU

P.J. : 1 pouvoir

Destinataires : Clubs des Hauts-de-Seine - Membres CA - Ligue Ile de France

Assemblée générale ordinaire - 22 juin 2016

L'an deux mille seize, le 22 juin à 19H00

Les membres du Conseil d'Administration et les représentants des clubs de Handball des Hauts-de-Seine, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à NANTERRE - Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 17 bis rue des Venets - sous la Présidence de Monsieur Eric BARBAREAU, Président du Comité Départemental de Handball des Hauts-de-Seine.

Etaient présents(es) :

Mmes Séverine HERRY - Corinne DELAGE

Mrs Eric BARBAREAU - Philippe BRODIN - Jean-Pierre CHATAIGNER - Sébastien DEVAY - Michel FIRMESSE - Michel GROUT - Nicolas HACHETTE - Jean-Philippe MENNESSON - Ange TORRE - Richard TOUSSAINT - Jean-Claude VINCENT

Etaient absents excusés :

Mmes Jocelyne BRODIN - Marie-Claude PHILIPPE - Françoise MANIEZ

Mrs Sébastien DEGRAND - Marc GUERIN - Damien JOUBERT - Aïssame MILI - Edouard SOLINSKI - Farid TIGHIOUART

Invités(es) présents(es) :

Mr Georges POTARD, président de la Ligue PIFO

Mme Emmanuelle KLEIN, Conseillère Technique Fédérale

Les représentants présents des clubs de :

A.C.B.B. - HBC ANTONY - ASNIERES HC - COM BAGNEUX - BOIS COLOMBES SPORTS -

ASV CHATENAY MALABRY - CHAVILLE HB - CLAMART HB - CS CLICHY - ES COLOMBES - COURBEVOIE HB -

AS FONTENAY/ROSES - ISSY HB MASC. - ISSY PARIS HAND - AS MEUDON - RUEIL AC - STADE DE VANVES -

HBC SURESNES - US VILLE D'AVRAY

Clubs absents excusés :

LEVALLOIS SC - USM MALAKOFF - ES NANTERRE H 92 - CSM PUTEAUX - HBC VAUCRESSON

ORDRE DU JOUR :

- 1- Appel des délégués
- 2- Allocution du Président
- 3- Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2015 à Nanterre
- 4- Rapport moral de la Secrétaire Générale
- 5- Rapport des Commissions départementales
- 6- Rapport financier
- 7- Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- 8- Election des Vérificateurs aux Comptes
- 9- Vote du budget
- 10- Projets des Commissions
- 11- Questions diverses
- 12- Vote des nouveaux Statuts et Règlement intérieur
- 13- Remise des Récompenses
- 14- Questions diverses

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Le quorum étant atteint, 125 voix sur 156, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte.

Eric BARBAREAU a le plaisir, au nom de tous, de saluer et de remercier toutes les personnes qui se sont déplacées à l'Assemblée Générale.

Il remercie particulièrement Mr Daniel GOUPILLAT, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, d'accueillir l'Assemblée Générale dans leurs locaux pour la 4^{ème} année consécutive.

Il remercie également de sa présence Georges POTARD, Président de la Ligue PIFO.

Georges POTARD intervient et s'excuse pour l'annulation de dernière minute de l'Assemblée Générale suite aux mouvements grévistes dans Paris. Cette Assemblée sera reportée à l'auditorium de Châtenay-Malabry le 29 juin 2016.

Dans l'avenir, le Mondial 2017, chantier important avec le monde scolaire. Faire parler du Mondial et du Handball scolaire.

Gros projet sur un samedi (rue grande), plus l'opération avec les clubs (Mondialito), et également une opération sur Issy-les-Moulineaux.

Il faut aussi penser la fusion des deux ligues (LIFE – PIFO).

Un décalage des Assemblées Générales électives en mars 2017 pour la FFHB, février 2017 pour la ligue et les comités.

250 clubs sur toute l'Île de France, un championnat régional plus important, sur les départements cela reste comme avant, les nationaux idem.

Il ajoute également de ne pas oublier le club de l'ACBB qui samedi dernier a montré un beau match de handball et les félicite pour leur titre de champion de France.

Il ajoute être inquiet pour le devenir des clubs d'Asnières et Nanterre, qui essayent de trouver des solutions pour que l'activité handball perdure dans le temps.

Eric BARBAREAU informe que l'Assemblée Générale élective du Comité aura lieu courant octobre.

Il ajoute que les commissions sont privilégiées au niveau des personnes disponibles.

Il tient à remercier Aïssame MILI pour le gros travail effectué au niveau de l'arbitrage.

En ce qui concerne le Conseil d'Administration, le quorum est parfois difficilement atteint.

Trois postes principaux, un Président, un secrétaire et un trésorier, le problème pour repartir subsiste, il faut reconstituer une équipe, Eric BARBAREAU ajoute que si il reprend, il faut des forces vives. Que se passe-t-il si il n'y a pas de candidat ? La question a été posée à la ligue, et ce serait elle qui prendrait sous tutelle le comité.

Georges POTARD souligne que cette situation, un peu dramatique, est sûrement vécue dans les clubs. C'est hélas le fonctionnement des associations, il faut plus de monde pour former une équipe, c'est de la responsabilité commune, l'intérêt général pour les jeunes des clubs, il faut essayer de s'en sortir. En ce qui concerne la situation de la Ligue, si elle s'éloigne on s'éloigne de la proximité, cela demande réflexion.

ADOPTION PROCES VERBAL DE L'A.G. ORDINAIRE DU 24 JUIN 2015 A NANTERRE

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SECRETAIRE GENERALE

En l'absence de Marie-Claude PHILIPPE, Nicolas HACHETTE, secrétaire général adjoint, fait lecture du rapport.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

A) Rapport de la Commission des statuts et réglementation - Division Qualifications

La saison 2015-2016 se termine avec une augmentation des licences compétitives chez les masculins (+181), ainsi que chez les féminines (+56) par rapport à la saison 2014-2015.

Adopté à l'unanimité.

B) Rapport de la Cion des statuts et réglementation - Division CMCD

Jean-Philippe MENNESSON n'a pas grand-chose à signaler et demande à l'Assemblée s'il y a des questions particulières. Aucune question n'est soulevée.

Adopté à l'unanimité.

C) Rapport de la Cion des statuts et réglementation - Division Equipements

Aucun vote n'intervient.

D) Rapport de la Commission de Discipline

Un "challenge du fairplay" pour lutter contre la violence a été mis en place cette saison par le moyen de fiches navettes à retourner par les clubs. Les cinq clubs qui ont joué le jeu vont être récompensés et dotés en matériel pédagogique.

Jean-Pierre CHATAIGNER, précise que huit personnes composent, à ce jour, la commission.

Deux dossiers ont été traités hier soir. Il regrette que les personnes soient absentes à leur convocation et rappelle l'article 9.2 des règlements disciplinaires.

Eric BARBAREAU souligne également que dix dossiers ont concerné des officiels, et deux ont fait l'objet de participation à une rencontre sous une fausse identité. Le club prend un gros risque et cela peut entraîner des conséquences.

Adopté à l'unanimité.

E) Rapport de la Commission Litiges et Réclamations

Eric BARBAREAU précise qu'une correction est à apporter, Jean-Claude VINCENT notifié comme Président de cette Commission a quitté cette fonction afin de renforcer la commission de discipline, c'est Philippe BRODIN qui le remplace dans cette fonction.

Un dossier s'est présenté, mais n'a pas pu être traité puisque le club du président était concerné par ce dossier, c'est donc la ligue qui l'a pris en charge.

Adopté à l'unanimité.

F) Rapport de la Commission d'Organisation des Compétitions

Ange TORRE souligne que des petits problèmes ont été rencontrés surtout en ce qui concerne les licences et leur validation via la nouvelle version gest'hand.

Il ajoute également qu'étant depuis 1954 sur la brèche, il aspire à une "retraite handballistique". Il reste au sein du Conseil d'Administration mais ne reprend pas de responsabilités au poste de Président.

Adopté à l'unanimité.

G) Les Nationaux, les Régionaux

Aucun vote n'intervient.

H) Rapport de la Commission d'Arbitrage

Eric BARBAREAU tient à saluer tout le travail effectué par Aïssame MILI au niveau de l'arbitrage sur le département avec Sébastien DEVAY au niveau des Jeunes arbitres.

Sébastien DEVAY ajoute également que la CDA 92 et la CDA 75, s'est réunie le 18 avril 2016 avec le Bureau Directeur, la COC, et la commission de discipline, afin de travailler sur la mutualisation des championnats, mais aussi pour se rapprocher au niveau de l'arbitrage.

Le stage de début de saison a été mis en place avec les arbitres des deux comités.

Information sur le projet d'arbitrage septembre 2018 présenté à l'AG FFHB est largement passé. Les clubs vont dorénavant se concentrer sur la formation des arbitres. Plus de CMCD pour les clubs ayant des équipes en région et en nationale sur les arbitres adultes, mais une école d'arbitrage.

Un nombre minimum de jeunes arbitres et une durée allongée (13 - 20 ans), + de 20 ans adultes. Mise en place d'une formation animateurs et accompagnateurs.

Adopté à l'unanimité.

I) Rapport de la Commission Jeunes Arbitres

Sébastien DEVAY énumère le bilan de la saison.

Il ajoute également qu'en ce qui concerne les Labels école d'arbitrage 2014-2015, il n'y a pas eu de Label OR. Et que cette saison, il n'a pas eu de dossiers à remplir.

A ce propos il précise que le 92 est le comité de la ligue avec le plus de clubs labellisés.

Le 78 et le 92 sont d'ailleurs les comités formateurs de jeunes arbitres

Adopté à l'unanimité.

J) Rapport de la Commission Technique Féminine "joueuses nées en 2002"

Le groupe s'est arrêté au 3^{ème} tour du Championnat de France des Inter-comités. 4 joueuses ont été convoquées lors des regroupements de la Ligue PIFO, 3 sont encore dans le groupe.

Séverine HERRY arrête, car attend un heureux événement. Sophie et Bertrand BRODIN ont repris la sélection filles 2002/2003.

Aucun vote n'intervient.

K) Rapport de la Commission Technique Féminine "joueuses nées en 2003"

Aucun vote n'intervient.

L) Rapport de la Commission Technique Masculine "joueurs nés en 2002"

Aucun vote n'intervient.

M) Rapport de la Commission Technique Masculine "joueurs nés en 2003"

Aucun vote n'intervient.

N) Rapport formation des Cadres

A ce jour les résultats ont été récupérés et seront adressés dès que possible.

Emmanuelle KLEIN souligne qu'il y a une augmentation au niveau du taux de réussite.

Certains ne sont pas restés, la question est de savoir si le niveau est peut être trop élevé.

Remerciements aux clubs pour la mise à disposition de leurs installations.

Aucun vote n'intervient.

O) Mini-Handball

Aucun vote n'intervient.

P) Evènements

Présentation des différentes actions menées :

1- En partenariat avec le Conseil Général des Hauts de Seine :

- 9^{ème} édition du Challenge du département des Hauts de Seine qui a regroupé 45 équipes (35 masculins et 10 féminines) avec l'organisation de la finale haute à Chaville.
- tournoi des jeunes arbitres le 19 octobre 2015 à Issy-les-Moulineaux en parallèle du stage des Jeunes Arbitres et de la remise du "Label Ecole d'Arbitrage".
- tournoi des 36 communes regroupant 34 classes de CM2 (1039 enfants). 8 classes se sont retrouvées à Chaville pour les finales le 5 avril 2016. 168 matchs ont été organisés sur l'ensemble de cet évènement.

2- Festi'hand des moins de 7 ans / moins de 9 ans, s'est déroulé une fois de plus à Antony. 38 équipes étaient présentes (245 jeunes handballeurs(es)).

3- Les Mercredis du Handball (6^{ème} édition) en partenariat avec la RATP, tous les mercredis entre novembre et décembre. Mais cette saison, en raison du plan Vigipirate renforcé, nous espérons que nous pourrions reconduire cette opération sur 2016-2017.

4- Le Handicap où le comité a participé à l'organisation, orchestrée par la Fédération Française de Handball, "les nationales du Hand Ensemble" avec la mise à disposition d'arbitres.

5- Interventions sur le cycle Baby Hand à Malakoff.

Aucun vote n'intervient.

RAPPORT FINANCIER

En l'absence de Damien JOUBERT, Eric BARBAREAU explique qu'une Olympiade se termine et que la prochaine va devoir être renforcée.

Le compte de résultat présente au 31 décembre 2015 un petit excédent de 5 664 €.

Un contrat photocopieur a été arrêté, et un prochain qui arrive à terme.

Une lettre de mission à un expert comptable a été formulée (seul sur les 5 comités), mais cela n'est pas une obligation.

Eric BARBAREAU remercie Damien JOUBERT pour son dévouement, mais il souhaite arrêter l'activité de trésorier.

Il remercie les clubs de la confiance qui leur est faite.

Adopté à l'unanimité.

VI - PROJETS DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

A) Projet Financier

Le budget prévisionnel a été établi sur la même base que la saison dernière.

En ce qui concerne les tarifs 2016-2017, il n'y a pas de hausse des licences, il y a une diminution des catégories, voté à l'Assemblée Générale FFHB (+ de 16 ans, 12-16 ans, - de 12 ans, blanche joueur).

Pas de hausse en ce qui concerne les postes licences et engagements au niveau du comité.

Adopté à l'unanimité.

B) Projet Commission d'Arbitrage

Travailler sur la nouvelle CDA 92/75, avec les personnes déjà en place, mais en intégrant d'autres.

Essayer de mettre en place des pôles de gestion. Référents de groupes d'arbitres, gestion des suivis et gestion de la formation.

Tout ceci pour anticiper la future réunification des deux ligues, afin que nous puissions être prêts sur le nouveau mode de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

C) Projet Commission Jeunes Arbitres

Dans l'attente du ruban pédagogique projet 2016-2017, recherche de personnes qui souhaitent se former éducateur, tuteur. Les moyens humains étant une problématique.

Aucun vote n'intervient.

D) Evènements

Aucun vote n'intervient.

E) Projet Commission d'Organisation des Compétitions

- Championnat + de 16 ans masculins

Dans le cas du championnat commun avec le comité 75, la gestion sera assurée par le comité 92.

Vu l'état du projet, un vote intervient dans le sens du report de ce projet.

Le report est adopté à 97 pour, 20 contre et 39 abstentions.

- Championnat + de 16 ans féminines

Dans le cas du championnat commun avec le comité 75, et afin de donner un sens au championnat, la gestion sera assurée par le comité 75.

Le projet est adopté à l'unanimité.

- Délayages PIFO - de 17 ans féminines, - de 15 ans féminines

Une modification est apportée au paragraphe "exigences pour participer à cette compétition....." :

- Avoir évolué en "- de 17 ans" ou en "- de 15 ans" excellence géographique l'année précédente, au lieu de honneur régionale.

Suite aux votes ci-dessus, le projet COC est adopté dans sa globalité.

Projet en attente, dans les actions périphériques sur l'ensemble francilien (voir projet ligue), "Mondialito" avec règles aménagées dans la catégorie - de 13 ans masculins. Prévoir de bloquer les dates dans le calendrier.

VII - STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR - édition juin 2016

Les Statuts et le Règlement Intérieur ont été vus et approuvés par la Fédération.

Les Statuts et Règlement Intérieur sont adoptés à 144 pour, 12 abstentions.

VIII- REMISES DES RECOMPENSES

➤ Clubs champions du département

→ Plus de 16 ans masculins

Excellence	Asnières HC 1b
Honneur	AS Meudon HB
1 ^{ère} division	Stade de Vanves 4

→ Moins de 17 ans masculins

Excellence	Issy HB Masculins 1
Honneur	USM Malakoff HB 1
1 ^{ère} division A et B	ES Nanterre H 92

→ Moins de 15 ans masculins

Excellence	USM Malakoff HB 1
Honneur	Issy HB Masculins 1
1 ^{ère} division	A.C.B.B. 2
2 ^{ème} division	USM Malakoff HB 2
3 ^{ème} division	HBC Vaucresson
4 ^{ème} division	ASV Châtenay Malabry 3

→ Moins de 13 ans masculins

Excellence	USM Malakoff HB 1
Honneur	Courbevoie HB 1
1 ^{ère} division	Chaville HB
2 ^{ème} division A	HBC Vaucresson
2 ^{ème} division B	ES Nanterre H 92 2

→ **Moins de 11 ans masculins**

Finalités Nord/Sud	USM Malakoff HB 1
Nord poule D	ES Colombes 2
Nord poule E	HBC Suresnes
Nord poule F	Courbevoie HB
Sud poule E	USM Malakoff 1
Sud poule F	Chaville HB 1
Sud poule G	AS Meudon 1
Sud poule H	Issy Paris Hand 2

→ **Plus de 16 ans féminines**

Excellence	Stade de Vanves HB 1
Honneur	CSM Puteaux HB

→ **Plus de 16 ans féminines**

- **Challenge Jeanne BARBE DELMAS**

Courbevoie HB et HBC Antony remportent la Coupe (l'organisation n'a pas pu se faire)

- **Challenge du 92**

Stade de Vanves remporte la coupe contre AS Fontenay aux Roses

Les récompenses ont été remises sur le terrain

→ **Moins de 13 ans féminines**

Excellence	USM Malakoff HB
Honneur	Chaville HB

→ **Moins de 9 ans – Moins de 7 ans**

Les récompenses ont été remises sur le terrain lors du Festi4hand le 29 mai 2016 à ANTONY.

➤ **Plaquettes départementales :**

OR : BRODIN Philippe
 HEBERT Philippe

ARGENT : DEVAY Sébastien
 GROUT Michel

BRONZE : CHIRON Anita
 COSTES Alain
 DEGRAND Sébastien

➤ **Trophée club "accession Championnat de France" :**

A.C.B.B. Champion nationale 2

IX - QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

La séance est levée à 22H00.

Les participants sont conviés au pot de l'amitié qui clôture cette Assemblée Générale.

Nicolas HACHETTE

Secrétaire Général adjoint

Eric BARBAREAU

Président du Comité Handball 92

H A N D B A L L

COMITÉ
HAUTS DE SEINE
FFHANDBALL



Bilans

Rapport d'activité du Secrétaire Général

Une nouvelle saison se termine, et c'est le moment du bilan.

Il a été procédé, au niveau de l'agencement de la structure, à la mise en norme et à la remise en état suite aux dégâts des eaux ; à cet effet des travaux vont être entrepris.

En ce qui concerne l'affaire du courrier "Neopost", le contrat a été résilié et le dossier transmis à notre avocat, l'affaire suit son cours.

Par ailleurs, nous arrivons à la phase de conclusion de la création d'un club de Handball à Gennevilliers. Je remercie très vivement Manu pour sa collaboration active et fructueuse à ce dossier.

Bien des bouleversements sont en marche, tant au Comité qu'à la Ligue, mais ces changements devront nous apporter (on l'espère) une nouvelle façon de pratiquer notre sport.

Je remercie tous ceux, qui par leur dévouement, permettent au Comité 92 de fonctionner et de remplir ces missions difficiles.

Merci aux administrateurs, aux responsables des commissions, et à tous les bénévoles qui font que chaque week-end les équipes de jeunes et moins jeunes font vivre notre sport.

Bonnes vacances à tous et à très bientôt pour une nouvelle saison.

Michel GROUT
Secrétaire Général

Rapport de la Commission des statuts de la réglementation

Division - Qualifications

Saison 2016-2017 : **8 425 licenciés(es)**

Saison 2015-2016 : 6 749 licenciés(es)

Etat comparatif

licences compétitives

Catégories	Masculins			Féminines			
	2015-2016	2016-2017	Comparatif	2015-2016	2016-2017	Comparatif	
- 9 ans	465	- de 12 ans 1707	Nouvelles catégories	70	- de 12 ans 405	Nouvelles catégories	
9/10 ans	616			129			
11/12 ans	651			254			
13/14 ans	656	12/16 ans		226	12/16 ans		
15/16 ans	447	1451		148	556		
17/18 ans	202	+ de 16 ans		61	+ de 16 ans		
+ 18 ans	1047			1241	390		497
Dirigeants	233			244	72		80
Blanche dirigeants	16	24		13	12		
Indépendants	3	3	4	5			
Total	4336	4670	+ 334	1367	1555	+188	

licences non compétitives

Loisirs	101	83	-18	51	44	-7
Avenir	14	-	-14	1	-	-1
Babyhand	66	-	-66	24	-	-24
Handensemble	13	1	-12	24	-	-24
Handfit	-	2	+2	-	19	+19
Total	194	86	-108	100	63	-37

Total Général	4530	4756	+226	1467	1618	+151
----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Total 2016-2017 : 6 374

Evènementielles masculins et féminins	
2015-2016	2016-2017
752	2051

Total global : 8 425 licenciés(es) pour la saison 2016-2017

La saison 2016-2017 a amené un changement des catégories joueurs et joueuses et deviennent : plus de 16 ans, 12/16 ans, moins de 12 ans.

On constate au niveau des licences compétitives un +334 pour les masculins et un +188 pour les féminines.

Pour ce qui est des petites catégories, les comparatifs n'ont pu être réalisés suite à la nouvelle grille. Au niveau des licences non compétitives, les catégories Avenir et Babyhand disparaissent, s'ajoute le Handfit.

Edouard SOLINSKI

Rapport de la Commission des statuts de la réglementation

Division - Contribution Mutualisée des Clubs au Développement (CMCD)

Avant tout, un grand remerciement au travail quotidien qu'effectue Emmanuelle Klein.

Cette saison comme les précédentes, nous avons été à l'écoute de tous, que ce soit des clubs ou des différentes instances de la fédération ou de la ligue.

Un grand merci aux correspondants des instances qui sont toujours à notre écoute et en particulier à Monsieur Michel SOULANEIX, Président de la CMCD fédérale.

Nous avons géré les différents problèmes des clubs : recyclage des techniciens, contrôler le nombre des arbitrages des juges arbitres ou des juges arbitres jeunes.

Pour le contrôle des arbitrages, je rappelle aux responsables de club qu'ils peuvent via Gest'Hand vérifier eux-mêmes le nombre d'arbitrages de leurs JAJ ou de leurs arbitres dans l'onglet arbitrage.

Cette saison, nous avons été confrontés à plus de problèmes que les années précédentes en particulier l'absence de technicien au niveau demandé ou des problèmes de nombre de juges arbitres.

Hélas, certaines absences n'ont pu être réglées et des clubs nationaux vont être pénalisés.

Un souhait pour la saison prochaine, d'avoir une écoute des responsables de club aux démarches que nous faisons pour eux. Il est désagréable de ne pas avoir de réponses à nos sollicitations.

Néanmoins, nous demandons aux Présidents de club de rester vigilant aux différents socles de la CMCD car il faut anticiper les difficultés. Dans l'urgence, il est souvent difficile de parer aux problèmes.

A noter que la CMCD arbitrage (Nationale ou régionale) continuera au moins la saison prochaine voire la suivante, tant que la ligue Ile de France n'aura pas mis en place le projet fédéral d'arbitrage voté à l'AG fédérale de Nancy (2016).

Je reste à votre disposition pour toutes questions.

Jean-Philippe MENNESSON

Rapport de la Commission des statuts de la réglementation

Division - Equipements

Depuis neuf ans, les règlements fédéraux stipulent que les procédures d'homologation ou de reconduction d'homologation sont traitées "directement" par le représentant de la ligue. Aujourd'hui, cela veut dire que le comité n'a plus de compétence hormis de conseiller ou d'orienter.

Néanmoins, nous tenons à vous rappeler mesdames, messieurs les présidents(es), que pour toute procédure d'homologation ou de reconduction d'homologation, vous devez impérativement fournir les documents suivants :

- Un plan "maître d'œuvre" avec les cotes de la salle et de ses annexes (*vue en plan et en coupe*)
- Le dernier procès-verbal de la commission de sécurité (*moins de 5 ans*)
- La fiche technique du revêtement de sol et le procès-verbal d'essais du sol (*établi selon l'article 7 de la norme NF P90 203 – salles sportives et revêtements de sols sportifs intérieurs*)

Le dossier, dûment rempli, doit être envoyé en trois exemplaires avec les documents demandés à l'adresse suivante :

Ligue Ile de France
34, rue Henri Varagnat
93140 Bondy

Sachez que tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour toutes informations, mais désormais, vous devrez prendre contact avec le représentant de la ligue, monsieur Claude COCAGNE au 01 48 48 48 81 ou 5800000@ffhandball.net

Jean-Pierre CHATAIGNER

Rapport de la Commission de Discipline

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre de dossiers	23	23	44
Masculins	20	23	41
Féminins	3	0	3

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre de dossiers adultes	13	14	33
Masculins	12	14	31
Féminins	1	0	2
Nombre de dossiers jeunes	10	9	11
Moins de 17 ans	5	2	5
Moins de 15 ans	3	3	1
Moins de 13 ans	2	2	2
Moins de 11 ans	0	2	3
Nombre de clubs concernés	11	12	23

SAISON 2014-2015	SAISON 2015-2016	SAISON 2016-2017
4 sans suite 1 avertissement 16 dates avec sursis 42 dates fermes 2 matches à huis clos 100 mois de probatoire 1 mesure conservatoire	7 sans suite 1 avertissement 12 dates avec sursis 38 dates fermes 111 mois de probatoire	11 sans suite 1 avertissement 10 dates avec sursis 55 dates fermes 201 mois de probatoire
		Bilan non définitif car quatre dossiers restent à traiter

La saison se termine et c'est maintenant l'heure des bilans.

Tout d'abord, le comité 75 a sollicité le Comité 92 afin que la commission départementale reprenne les activités et responsabilités de la dite Commission de discipline. Une convention a été signée en septembre 2016.

Nous avons instruit plus de dossiers que la saison passée. A ce jour, il reste encore quatre dossiers à traiter. Deux dossiers ont concerné des JA. Quant aux autres, les raisons étaient : violences physiques et verbales (propos outranciers). Enfin, dix dossiers ont concerné des officiels.

Une remarque : sur les 23 clubs concernés, 5 clubs sont du comité 75.

La Commission rappelle que toute personne (arbitre ou délégué ou témoin) convoquée a l'obligation d'assister à la séance. Conformément aux dispositions de l'article 9.2 des Règlements Disciplinaires, tout manquement non justifié à cette obligation sera sanctionné selon les dispositions de l'article 22.A7.F8 de ce même règlement (en cas de première infraction, suspension de 1 à 3 dates avec période probatoire de 1 an). Cet article a été appliqué 2 fois cette saison.

Egalement, la Commission rappelle que les pénalités financières liées aux sanctions disciplinaires sont à régler à 30 jours fin de mois (date de facturation). Tout retard de paiement fait l'objet de l'application de l'article 149.2.1. Les clubs doivent être IMPERATIVEMENT à jour au plus tard, le 30 juin pour pouvoir se ré-affilier pour la saison sportive suivante. Dans le cas contraire le club voit sa ré-affiliation refusée. A ce jour et après plusieurs relances, **trois clubs** sont concernés.

Enfin, je tiens à remercier le nouveau membre qui vient d'intégrer la commission ainsi que les autres membres pour leur travail et leur disponibilité.

Jean Pierre CHATAIGNER
Président de la Commission de Discipline 92

Rapport de la Commission Litiges et Réclamations

Membres : Emmanuel DESQUESNES
Christian LUX
Philippe BRODIN

Composée, sauf le Président, d'Arbitres et anciens Arbitres, la Commission n'a traité aucun dossier cette saison.

Philippe BRODIN

**Président de la Commission
des Litiges et Réclamations**

Rapport de la Commission d'Organisation des Compétitions

Classements

LES NATIONAUX

Plus de 16 ans Masculins :

Nationale 1 – Play Downs poule 1	A.C.B.B	5 ^{ème} s/12
Nationale 2 – poule 3	Entente ACC.	10 ^{ème} s/12
Nationale 3 – Barrage accession N2 poule 3	STADE DE VANVES	2 ^{ème} s/12
	CHAVILLE HB	3 ^{ème} s/12
	CSM PUTEAUX	4 ^{ème} s/12
	BOIS-COLOMBES	8 ^{ème} s/12
poule 6	ISSY HB Masculins	5 ^{ème} s/12

Plus de 16 ans Féminines :

LFH 1/2 Play offs	ISSY PARIS HAND	3 ^{ème} s/4
Nationale 1 – poule 2	ISSY PARIS HAND	10 ^{ème} s/12
Nationale 3 – poule 5	USM MALAKOFF	8 ^{ème} s/12

Moins de 18 ans masculins :

- Challenge de France :

L'ACBB termine 1^{er} lors de la finale du challenge Honneur

Moins de 18 ans féminins :

- Championnat Garçonnet :

1/4 du championnat Garçonnet ISSY PARIS HAND termine 11^{ème} s/16

- Championnat Excellence :

1/8 du championnat Excellence ASV CHATENAY-MALABRY termine 16^{ème} s/16

- Challenge de France :

Poule 3 HBC ANTONY termine 6^{ème} s/6

LES REGIONAUX

Plus de 16 ans Masculins :

↳ Pré nationale

RUEIL AC	2 ^{ème} s/12
CHATENAY	10 ^{ème} s/12

↳ Excellence

COURBEVOIE HB	1 ^{er} s/12	
A.C.B.B. 1B	4 ^{ème} s/12	accès en pré nationale

↳ Honneur poule A

BOIS COLOMBES SPORTS 1B	5 ^{ème} s/20
USM MALAKOFF	9 ^{ème} s/20
ENTENTE ACC	11 ^{ème} s/20
ASNIERES	12 ^{ème} s/20
AS FONTENAY	20 ^{ème} s/20

Plus de 16 ans Féminines :

↳ Pré nationale

COLOMBES	1 ^{ère} s/10	accès en Nationale 3
----------	-----------------------	----------------------

↳ Excellence

RUEIL AC	2 ^{ème} s/20
ASV CHATENAY MALABRY	4 ^{ème} s/20
COURBEVOIE HB	5 ^{ème} s/20
VANVES	13 ^{ème} s/20
BOIS COLOMBES SPORTS	18 ^{ème} s/20
ES COLOMBES 1b	19 ^{ème} s/20

Moins de 20 ans masculins :

↳ Excellence

A.C.B.B.	3 ^{ème} s/8
USM MALAKOFF	5 ^{ème} s/8
Entente MONT VALERIEN	6 ^{ème} s/8
COURBEVOIE HB	8 ^{ème} s/8

↳ 1^{ère} division

SURESNES	2 ^{ème} s/5
----------	----------------------

Moins de 17 ans masculins :

↳ Excellence

A.C.B.B.	1 ^{er} s/8
BOIS COLOMBES SPORTS	2 ^{ème} s/8

↳ Honneur

Entente MONT VALERIEN	5 ^{ème} s/8
Entente SUD HB 92	8 ^{ème} s/8

↳ 1^{ère} division

COURBEVOIE HB	6 ^{ème} s/8
---------------	----------------------

Moins de 15 ans masculins :

↳ Excellence

Entente A.C.C.	3 ^{ème} s/8
BOIS COLOMBES SPORTS	8 ^{ème} s/8

↳ Honneur

A.C.B.B.	1 ^{er} s/8
LEVALLOIS	2 ^{ème} s/8
USM MALAKOFF	8 ^{ème} s/8

Moins de 17 ans féminines :

↳ **Excellence**
ISSY PARIS HAND 3^{ème} s/8
COLOMBES 8^{ème} s/8

↳ **Honneur**
A.C.B.B. 3^{ème} s/8
RUEIL AC 7^{ème} s/8

Moins de 17 ans féminines géographique :

↳ **Excellence**
BOIS COLOMBES SPORTS 1^{er} s/6
ASV CHATENAY MALABRY 2^{ème} s/6
USM MALAKOFF 6^{ème} s/6

↳ **Honneur**
ISSY PARIS HAND 1B 2^{ème} s/6
AS FONTENAY/ROSES 5^{ème} s/6
CLAMART 6^{ème} s/6

↳ **1^{ère} division**
VILLE D'AVRAY 3^{ème} s/5
MEUDON 5^{ème} s/5

Moins de 15 ans féminines :

↳ **Excellence**
ISSY PARIS HAND 8^{ème} s/8

↳ **Honneur**
ES COLOMBES 1^{er} s/8
USM MALAKOFF 3^{ème} s/8
RUEIL AC 7^{ème} s/8

Moins de 15 ans féminines géographique :

↳ **Excellence**
A.C.B.B. 1^{er} s/6
ANTONY 4^{ème} s/6
ASV CHATENAY MALABRY 5^{ème} s/6
BOIS COLOMBES SPORTS 6^{ème} s/6

↳ **Honneur**
AS FONTENAY/ROSES 1^{er} s/6
US VILLE D'AVRAY 3^{ème} s/6
LEVALLOIS 4^{ème} s/6
COURBEVOIE HB 5^{ème} s/6
VANVES 6^{ème} s/6

↳ **1^{ère} Division**
E.S NANTERRE Handball 1^{er} s/6
HB SURESNES 2^{ème} s/6
AS MEUDON HANDBALL 3^{ème} s/6
ISSY PARIS HANDBALL 1B 4^{ème} s/6 manque le résultat du dernier match
ES COLOMBES 5^{ème} s/6

Finalités tournois -13 ans masculins :

↳ L'A.C.B.B. termine 5^{ème} lors des finalités régionales

Finalités tournois -13 ans féminines :

↳ L'A.C.B.B. termine 5^{ème} lors des finalités régionales

COUPE DE FRANCE

Masculins

Coupe de France Départementale

LEVALLOIS SC HB remporte la finale à L'Accorhotels Arena Paris contre HBC Grabellois

Coupe de France Régionale

RUEIL AC HB remporte la finale à L'Accorhotels Arena Paris contre HBC de Teyran

Coupe de France Nationale

A.C.B.B. HB s'incline lors des 1/16è contre Sélestat Alsace HB

Féminines

Coupe de France Départementale

A.C.B.B. HB s'incline lors des ½ finales contre Pagny sur Moselle AS HB

Coupe de France Régionale

ES COLOMBES HB s'incline lors de la finale à L'Accorhotels Arena Paris contre CHB Aubeau

Coupe de France Nationale

ISSY PARIS HAND s'incline lors de la finale à L'Accorhotels Arena Paris contre Metz HB

LES DEPARTEMENTAUX

+16 ans masculins Pré régionale

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	LEVALLOIS SC HB 1	63	22	20	1	1	754	597	157
2	RUEIL AC HB 1B	56	22	17	0	5	770	617	153
3	STADE DE VANVES HB 1B	51	22	14	1	7	648	548	100
4	ISSY HB MASCULINS 1B	50	22	14	0	8	692	644	48
5	HBC ANTONY	48	22	13	0	9	612	588	24
6	AS MEUDON	47	22	12	1	9	662	597	65
7	CHAVILLE HB 1B	46	22	11	2	9	686	634	52
8	HBC SURESNES	41	22	9	1	12	653	636	17
9	CSM PUTEAUX HB 1B	34	22	6	2	14	595	671	-76
10	COURBEVOIE HB 1B	32	22	5	0	17	515	718	-203
11	COM BAGNEUX HB	29	22	4	0	18	535	712	-177
12	A.C.B.B. HB 3	28	22	3	0	19	581	741	-160

LEVALLOIS SC 1 est champion de Pré régionale

+ de 16 ans masculins Excellence

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ASV CHATENAY MALABRY HB 1B	57	22	17	1	4	725	574	151
2	ES COLOMBES HB 1B	54	22	16	0	6	619	500	119
3	LEVALLOIS SC HB 2	52	22	15	1	6	663	560	103
4	CLAMART HB	51	22	13	3	6	584	472	112
5	BOIS COLOMBES S. HB 3	49	22	13	1	8	645	598	47
6	USM MALAKOFF HB 1B	49	22	13	1	8	647	602	45
7	CS CLICHY HB	49	22	12	3	7	667	663	4
8	STADE DE VANVES HB 4	36	22	7	1	14	556	597	-41
9	HBC ANTONY 1B	35	22	6	1	15	584	661	-77
10	A.C.B.B. HB 4	34	22	6	1	15	544	608	-64
11	CHAVILLE HB 3	32	22	4	2	16	491	653	-162
12	ISSY HB MASCULINS 3	27	22	2	1	19	432	669	-237

ASV CHATENAY MALABRY HB 1B est champion d'Excellence

+ de 16 ans masculins Honneur - Poule haute

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	AS MEUDON HB 1B	28	10	9	0	1	300	227	+73
2	CLAMART HB 1B	24	10	7	1	2	248	216	32
3	RUEIL AC HB 3	22	10	5	2	3	293	252	41
4	ES COLOMBES HB 3	17	10	3	1	6	275	298	-23
5	USM MALAKOFF HB 3	14	10	2	0	8	244	290	-46
6	ISSY HB MASCULINS 4	12	10	2	0	8	200	277	-77

+ de 16 ans masculins Honneur - Poule basse

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	HBC VAUCRESSON HB	34	12	11	0	1	372	256	116
2	HBC SURESNES 1B	32	12	10	0	2	348	257	91
3	STADE DE VANVES HB 3	26	12	7	0	5	325	340	-15
4	STADE DE VANVES HB 5	24	12	5	2	5	304	323	-19
5	LEVALLOIS SC HB 3	19	12	3	3	6	257	293	-36
6	ASV CHATENAY-MALABRY HB 3	16	12	2	0	10	263	336	-73
7	ES NANTERRE HB	15	12	1	1	10	297	361	-64

AS MEUDON HB 1B est champion d'Honneur

- de 17 ans masculins Excellence

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ASV CHATENAY-MALABRY HB 1	27	10	8	1	1	309	246	63
2	ASNIERES HC	26	10	8	0	2	302	241	61
3	CLAMART HB 1	22	10	6	0	4	269	255	14
4	HBC ANTONY	17	10	3	1	6	258	284	-26
5	A.C.B.B. HB 2	16	10	3	0	7	279	319	-40
6	USM MALAKOFF HB	12	10	1	0	9	228	300	-72

ASV CHATENAY MALABRY HB 1 est champion d'Excellence

- de 17 ans masculins Honneur

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	LEVALLOIS SC HB	26	10	7	2	1	323	293	30
2	ISSY HB MASCULINS 1	25	10	7	1	2	359	283	76
3	BOIS COLOMBES SPORTS HB 2	22	10	6	0	4	302	286	16
4	AS MEUDON HB 1	17	10	3	1	6	254	286	-32
5	ES COLOMBES HB	16	10	3	0	7	306	341	-35
6	AS FONTENAY-AUX-ROSES HB	14	10	2	0	8	252	307	-55

LEVALLOIS SC HB est champion d'Honneur

- de 17 ans masculins 1^{ère} division

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	CHAVILLE HB 1	28	10	9	0	1	332	217	115
2	ENTENTE MONT VALERIEN	24	10	7	0	3	286	250	36
3	CHAVILLE HB 2	20	10	5	0	5	242	226	16
4	HBC VAUCRESSON HB	18	10	4	0	6	231	228	3
5	STADE DE VANVES HB	15	10	4	0	5	207	213	-6
6	ASV CHATENAY-MALABRY HB 2	9	10	0	0	9	190	354	-164

CHAVILLE HB 1 est champion de 1^{ère} division

- de 17 ans masculins 2^{ème} division

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ISSY HB MASCULINS 2	24	8	8	0	0	246	175	71
2	CLAMART HB 2	16	8	3	0	4	159	151	8
3	AS MEUDON HB 2	14	8	3	0	5	181	210	-29
4	AS FONTENAY-AUX-ROSES HB 2	13	7	3	0	4	170	156	14
5	HBC SURESNES HB	11	8	2	0	6	151	215	-64
6	COURBEVOIE HB 2 (FG)	0	1	0	0	0	0	0	0

ISSY HB MASCULINS 2 est champion de 2^{ème} division

- de 15 ans masculins Excellence

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	CSM PUTEAUX HB 1	28	10	9	0	1	329	180	149
2	RUEIL AC HB 1	28	10	9	0	1	297	195	102
3	ASV CHATENAY-MALABRY HB 1	20	10	5	0	5	273	280	-7
4	AS MEUDON HB 2	18	10	4	0	6	184	260	-76
5	CHAVILLE HB 1	13	10	1	1	8	187	291	-104
6	COURBEVOIE HB 1	13	10	1	1	8	211	275	-64

CSM PUTEAUX HB 1 est champion d'Excellence

- de 15 ans masculins Honneur

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ES COLOMBES HB	27	10	8	1	1	279	240	39
2	ASV CHATENAY-MALABRY HB 2	27	10	8	1	1	322	239	83
3	A.C.B.B. HB 2	19	10	4	1	5	264	242	22
4	RUEIL AC HB 2	18	10	3	2	5	253	267	-14
5	CLAMART HB 1	13	9	0	4	5	187	231	-44
6	ASNIERES HC	12	9	1	1	7	189	275	-86

ES COLOMBES HB est champion d'Honneur

* La rencontre Clamart HB 1 - Asnières n'ayant pas de résultat, le classement reste en l'état

- de 15 ans masculins 1^{ère} division

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ISSY HB MASCULINS 1	27	10	8	1	1	239	172	67
2	CSM PUTEAUX HB 2	23	10	6	1	3	185	173	12
3	BOIS COLOMBES SPORTS HB 2	22	10	6	0	4	228	179	49
4	HBC ANTONY	20	10	5	0	5	167	172	-5
5	BOIS COLOMBES SPORTS HB 3	14	10	2	0	8	166	228	-62
6	AS FONTENAY-AUX-ROSES HB	14	10	2	0	8	148	209	-61

ISSY HB MASCULINS 1 est champion de 1^{ère} division

- de 15 ans masculins 2^{ème} division

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	USM MALAKOFF HB 2	28	10	9	0	1	347	206	141
2	ES NANTERRE HB	22	9	6	1	2	304	236	68
3	HBC SURESNES HB	20	9	5	1	3	246	208	38
4	ASV CHATENAY-MALABRY HB 3	18	10	3	2	5	264	259	5
5	CHAVILLE HB 2	16	10	3	0	7	184	324	-140
6	AS MEUDON HB 1	12	10	1	0	9	204	316	-112

USM MALAKOFF HB 2 est champion de 2^{ème} division

* La rencontre Suresnes - Nanterre n'ayant pas de résultat, le classement reste en l'état

- de 15 ans masculins 3^{ème} division - Poule haute

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	COM BAGNEUX	18	6	6	0	0	166	91	75
2	HBC VAUCRESSON	10	6	2	0	4	104	103	1
3	BOIS COLOMBES SPORTS 4	10	6	2	0	4	96	127	-31
4	COURBEVOIE H.B. 2	10	6	2	0	4	90	135	-45

- de 15 ans masculins 3^{ème} division - Poule basse

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	LEVALLOIS SC HB 2	18	6	6	0	0	125	89	36
2	ISSY HB MASCULINS 2	12	6	3	0	3	102	83	19
3	STADE DE VANVES HB	8	6	2	0	4	91	99	-8
4	CLAMART HB 2	7	6	1	0	5	58	105	-47

COM BAGNEUX HB est champion de 3^{ème} division

- de 13 ans masculins Excellence

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	A.C.B.B. HB 1	40	14	13	0	1	414	312	102
2	RUEIL AC HB 1	34	14	10	0	4	350	287	63
3	ES NANTERRE HB	33	14	9	1	4	338	316	22
4	COURBEVOIE HB 1	31	14	8	1	5	351	301	50
5	USM MALAKOFF HB 1	27	14	6	1	7	320	328	-8
6	LEVALLOIS SC HB 1	23	14	4	1	9	326	394	-68
7	ASV CHATENAY-MALABRY HB 1	20	14	3	0	11	324	372	-48
8	HBC ANTONY 1	16	14	1	0	13	215	328	-113

A.C.B.B. HB 1 est champion d'Excellence

- de 13 ans masculins Honneur

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	BOIS COLOMBES SPORTS HB 1	40	14	13	0	1	392	180	212
2	ES COLOMBIENNE HB 2	31	14	9	0	5	274	245	29
3	STADE DE VANVES HB 1	30	14	8	0	6	274	260	14
4	AS MEUDON HB 1	29	14	7	1	6	280	251	29
5	CHAVILLE HB 1	28	14	7	0	7	252	261	-9
6	ASNIERES HC	25	14	5	1	8	168	208	-40
7	CSM PUTEAUX HB 1	19	14	2	1	11	241	406	-165
8	HBC VAUCRESSON	19	14	3	1	10	190	260	-70

BOIS COLOMBES SPORTS HB 1 est champion d'Honneur

- de 13 ans masculins 1^{ère} division

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	BOIS COLOMBES SPORTS HB 2	38	14	12	0	2	298	158	140
2	ISSY HB MASCULIN 1	36	14	11	0	3	297	188	109
3	A.C.B.B. HB 2	34	14	10	0	4	356	212	144
4	ASV CHATENAY-MALABRY HB 2	30	14	7	2	5	274	272	2
5	RUEIL AC 2	29	14	6	3	5	238	220	18
6	BOIS COLOMBES SPORTS HB 3	23	14	4	1	9	241	294	-53
7	LEVALLOIS SC HB 2	20	14	2	2	10	193	329	-136
8	COURBEVOIE HB 2	14	14	0	0	14	132	356	-224

BOIS COLOMBES SPORTS HB 2 est champion de 1^{ère} division

- de 13 ans masculins 2^{ème} division

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	AS FONTENAY AUX ROSES HB	38	14	12	0	2	278	211	67
2	USM MALAKOFF HB 2	34	14	10	0	4	308	240	68
3	CLAMART HB 1	32	14	9	0	5	253	220	33
4	US VILLE D'AVRAY HB	27	14	6	1	7	226	223	3
5	HBC ANTONY 2	26	14	6	0	8	203	220	-17
6	ASV CHATENAY MALABRY HB 3	23	13	5	0	8	210	222	-12
7	STADE DE VANVES HB 2	23	12	5	1	6	171	182	-11
8	CSM PUTEAUX HB 2	11	13	0	0	13	141	272	-131

AS FONTENAY AUX ROSES HB est champion de 2^{ème} division

* Les rencontres Vanves 2 – Châtenay 3 et Puteaux 2 – Vanves 2 n'ayant pas de résultat, le classement reste en l'état

- de 13 ans masculins 3^{ème} division

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	A.C.B.B. 3	40	14	13	0	1	321	163	158
2	ES COLOMBES HB 1	36	14	11	0	3	299	179	120
3	ISSY HB MASCULIN 2	34	14	10	0	4	283	185	98
4	COM BAGNEUX	29	14	8	0	6	195	187	8
5	HBC SURESNES	23	14	5	0	9	222	233	-11
6	CHAVILLE HB 2	22	14	4	1	9	140	228	-88
7	AS MEUDON 2	21	14	3	1	10	138	254	-116
8	CLAMART HB 2	14	14	0	2	12	90	259	-169

A.C.B.B. 3 HB est champion de 3^{ème} division

**Finalités - de 11 ans mixtes
Secteurs Nord/Sud**

1 ^{er}	Rueil AC HB 1	16 ^{ème}	US Ville d'Avray	31 ^{ème}	USM Malakoff 2
2 ^{ème}	USM Malakoff HB 1	17 ^{ème}	AS Fontenay/Roses	32 ^{ème}	HBC Antony 2
3 ^{ème}	B.C.S. 1	18 ^{ème}	ES Colombes 2	33 ^{ème}	ES Colombes 1
4 ^{ème}	ASV Châtenay 1	19 ^{ème}	Issy HB Masculins 1	34 ^{ème}	ES Nanterre HB 1
5 ^{ème}	Rueil AC 2	20 ^{ème}	Asnières HC 2	35 ^{ème}	A.C.B.B. 3
6 ^{ème}	Stade de Vanves 1	21 ^{ème}	ES Nanterre HB 2	36 ^{ème}	Stade de Vanves 2
7 ^{ème}	Levallois SC 1	22 ^{ème}	COM Bagneux	37 ^{ème}	Clamart HB
8 ^{ème}	A.C.B.B. 2	23 ^{ème}	HBC Vaucresson	38 ^{ème}	Chaville HB 2
9 ^{ème}	CSM Puteaux 1	24 ^{ème}	AS Meudon 2	39 ^{ème}	AS Meudon 3
10 ^{ème}	A.C.B.B. 1	25 ^{ème}	ASV Châtenay 2	40 ^{ème}	B.S.C. 3 (filles)
11 ^{ème}	Chaville HB 1	26 ^{ème}	HBC Suresnes	41 ^{ème}	A.C.B.B. 4
12 ^{ème}	Asnières HC 1	27 ^{ème}	Rueil AC 3	42 ^{ème}	Issy Paris Hand 2
13 ^{ème}	AS Meudon 1	28 ^{ème}	HBC Antony 1	43 ^{ème}	CS Clichy
14 ^{ème}	B.C.S. 2	29 ^{ème}	Courbevoie HB	44 ^{ème}	ASV Châtenay 3
15 ^{ème}	Issy Paris Hand 1	30 ^{ème}	CSM Puteaux 2		

RUEIL AC HB 1 est champion

+ de 16 ans féminines

Challenge Jeanne BARBE DELMAS

L'A.C.B.B. HB remporte la coupe contre Issy Paris Hand 3.

Les récompenses ont été remises sur le terrain.

Challenge du 92

Suite au forfait du HBC Antony, Clamart HB remporte la coupe

Championnat + de 16 ans féminines 75/92

Excellence

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ACBB	42	14	14	0	0	481	294	187
2	CSM PUTEAUX	30	14	8	0	6	349	315	34
3	USM MALAKOFF 1B	28	14	7	0	7	366	325	41
4	STADE FRANCAIS 1	28	14	7	0	7	272	308	-36
5	AS FONTENAY AUX ROSES	26	14	5	0	9	302	332	-30
6	COURBEVOIE 1B	25	14	7	0	7	316	338	-22
7	PARIS SPORT CLUB 3	25	14	5	1	8	304	359	-55
8	PARIS SG HBA 3	19	14	2	1	11	292	411	-119

L'A.C.B.B. HB est champion d'Excellence du championnat 75/92

Honneur

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	PUC 2	35	14	10	2	2	328	253	75
2	RUEIL AC 1B	34	14	10	1	3	325	250	75
3	HBC ANTONY 1B	32	14	9	1	4	273	256	17
4	PARIS SG HBA 4	26	14	6	1	7	255	266	-11
5	MARTIGUA SCL 2	26	14	6	0	8	240	243	-3
6	LEVALLOIS SC HB	25	14	5	1	8	260	289	-29
7	COURBEVOIE 1C	22	14	4	0	10	256	324	-68
8	PARIS SPORT CLUB 4	20	14	3	0	11	234	290	-56

P.U.C. 2 est champion d'Honneur du championnat 75/92

1^{ère} division - Poule haute

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	ISSY PARIS HAND 3	22	8	7	0	1	224	129	95
2	PUC 3	17	8	4	1	3	195	199	-4
3	CLAMART	16	8	5	0	3	168	164	4
4	PARIS SPORT CLUB 5	12	8	2	0	6	166	232	-66
5	HBC SURESNES	11	8	1	1	6	154	183	-29

ISSY PARIS HAND 3 est champion de 1^{ère} division du championnat 75/92

1^{ère} division - Poule basse

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	VILLE-D'AVRAY	18	6	6	0	0	156	118	38
2	AS MEUDON 1	13	6	3	1	2	136	128	8
3	STADE FRANCAIS 2	9	6	0	1	4	104	116	-12
4	US METRO T	7	6	1	0	4	90	124	-34

- de 13 ans féminines Excellence

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	A.C.B.B. HB 1	28	10	9	0	1	255	145	110
2	BOIS COLOMBES SPORTS HB	28	10	9	0	1	190	132	58
3	ASV CHATENAY-MALABRY HB	20	10	5	0	5	196	178	18
4	ISSY-PARIS HAND 1	20	10	5	0	5	162	176	-14
5	RUEIL AC	14	10	2	0	8	152	213	-61
6	COURBEVOIE HB	10	10	0	0	10	135	246	-111

A.C.B.B. HB 1 est champion d'Excellence

- de 13 ans féminines Honneur

	Équipes	Pts	J	G	Nuls	P	Buts +	Buts -	Diff
1	USM MALAKOFF HB	21	8	6	1	1	155	93	62
2	ES COLOMBES HB	18	8	5	0	3	173	119	54
3	HBC ANTONY	15	8	4	1	2	97	98	-1
4	ISSY-PARIS HAND 2	12	8	2	0	6	74	107	-33
5	A.C.B.B. HB 2	12	8	1	0	6	60	142	-82

USM MALAKOFF HB est champion d'Honneur

Moins de 9 ans

Tournois de 4 équipes ou 3 équipes sur 5 week-ends. 34 équipes se sont rencontrées.

A.C.B.B. 1 – A.C.B.B. 2 – A.C.B.B. 3 – A.C.B.B. 4
 HBC ANTONY 1 – HBC ANTONY 2
 ASNIERES HC 1 – ASNIERES HC 2
 ASV CHATENAY 1 – ASV CHATENAY 2
 CHAVILLE HB 1 – CHAVILLE HB 2
 CLAMART HB
 ES COLOMBES 1 – ES COLOMBES 2
 AS FONTENAY AUX ROSES 1 – AS FONTENAY AUX ROSES 2
 ISSY PARIS HAND 1 – ISSY PARIS HAND 2
 USM MALAKOFF 1 – USM MALAKOFF 2
 AS MEUDON 1 – AS MEUDON 2
 ES NANTERRE HB 1 – ES NANTERRE HB 2
 RUEIL AC 1 – RUEIL AC 2
 CSM PUTEAUX 1 – CSM PUTEAUX 2
 HBC SURESNES 1 – HBC SURESNES 2
 HBC VAUCRESSON
 STADE DE VANVES 1 – STADE DE VANVES 2

Moins de 7 ans

Tournois de 4 équipes sur 3 week-ends (en alternance avec les – de 9 ans). 12 équipes se sont rencontrées, dont Versailles HB.

HBC ANTONY 1 – HBC ANTONY 2
 ASV CHATENAY-MALABRY
 ES COLOMBES 1 – ES COLOMBES 2
 USM MALAKOFF 1 – USM MALAKOFF 2
 AS MEUDON
 ES NANTERRE HB 1 – ES NANTERRE HB 2
 RUEIL AC
 VERSAILLES HBC

"Festi'hand" (nouvelle appellation des finalités) moins de 9 ans et moins de 7 ans "édition 2017" s'est déroulé le dimanche 21 mai 2017 à Antony.
 Les récompenses ont été remises sur le terrain.

Rapport de la Commission d'Arbitrage

Comme chaque saison, les désignations ont été bien difficiles, malgré que l'ensemble des arbitres aient effectué leur stage de début de saison. Mais, pour la plupart non qualifiés pour officier sur les rencontres en ce début de saison. Heureusement que nous avons mutualisé l'arbitrage avec le comité 75.

La CDA continue de mettre les sanctions sportives aux arbitres et financières aux clubs concernés.

Ce qui est positif : la commission a pu effectuer des suivis sur la totalité des arbitres, y compris sur les arbitres sortant de formation départementale de la saison 2015-2016 qui ont passé la formation sur 2016-2017.

Nous avons, au premier trimestre, effectué les suivis sur le comité pour notre candidat proposé à la "formation arbitre régional". Les autres suivis sur les candidats seront pour la saison prochaine.

- **Une formation "arbitre départemental"** a eu lieu de janvier à février 2017 avec 9 candidats animée par Aïssame MILI. Cette formation s'est tenue sur 7 soirées de 2h30, et la 8^{ème} date étant celle de l'examen : test écrit et une pratique de validation sur un créneau libéré par le club de Malakoff un vendredi soir avec comme support des matches de préparation.
La CDA tient à remercier le club de Malakoff pour la disposition du gymnase ainsi que des équipes qui ont bien voulu jouer le jeu.
Des suivis de validation ont eu lieu et les 9 candidats ont été validés et ont tous officié dès mars 2017.
- **Extractions des suivis** : nous constatons encore une difficulté de nos arbitres sur le cadrage de match, sanctionner rapidement les fautes qui peuvent avoir un impact sur le reste de la rencontre et le placement/déplacement. Encore un peu loin des actions.
Concernant les rapports d'arbitres, il y en a eu deux fois plus que l'an dernier ; une bonne chose, que les arbitres prennent leurs responsabilités, un effort a été fait également sur la rédaction du rapport, et le délai a été à peu près respecté.

Etat des suivis effectués : 22 au total dont 5 pour la formation "arbitre régional" mais avec un seul candidat pour cette saison ; les autres pour la saison prochaine, en accueillant 1 arbitre seul du comité 91 avec qui nous travaillons.
- **L'accompagnement des arbitres** : la CDA a accentué sa présence sur certaines rencontres, afin d'épauler ou d'accompagner les arbitres. Cela a été apprécié par le corps arbitral, nous continuerons à les suivre surtout avec la nouvelle ligue qui se mettra en place dès septembre prochain.
- **Rappel sur la FDME et le contrôle des licences** : nous avons constaté qu'il y avait certaines fraudes sur l'identité des joueurs adultes.
- **La mise en place de suivis d'accompagnement sur les nouveaux arbitres** : nous poursuivons nos suivis d'accompagnement afin d'aider l'arbitre à prendre confiance en soi mais également à moins rentrer en conflits avec les joueurs et/ou coachs. Ceci leur a permis de se sentir soutenus mais aussi de voir l'arbitrage autrement.
- **Mise en place d'écusson** : nous devons leur fournir un écusson, mais le fait qu'il y ait la réunification des deux ligues avec le changement de logo (celui de la FFHB), nous sommes en attente du territoire francilien.
- **Toutes les désignations** sont faites via "Ihand" permettant aux arbitres de rentrer leurs disponibilités, et d'avoir dans leur compte, les suivis informatisés ; ainsi que tous les documents nécessaires pour la saison, y compris un rapport d'arbitre en version départementale.
- **Disponibilité des observateurs départementaux** : l'ensemble des membres de la CDA 92 essaie de se libérer assez souvent pour accompagner nos arbitres.
- **En attendant le fonctionnement final de la "Ligue Ile de France", nous continuerons à travailler avec le comité 75 au niveau de l'arbitrage, et du comité 91 pour les suivis pour les candidats à la formation régionale.**
Nous préparons un binôme féminin pour la saison prochaine.

Aïssame MILI
Président de la Commission d'Arbitrage

Rapport de la Commission Technique

Jeunes Arbitres

1. Composition de la commission

La commission est composée des personnes suivantes :

- Sébastien DEVAY
- Emmanuelle KLEIN
- Aïssame MILI
- Pierre HENRIET

Une petite commission où l'ambiance est bonne et studieuse !

2. Principales réalisations

Lors de la saison 2016-2017, la commission "jeune arbitre" du comité a œuvré dans les domaines suivants :

- organisation du tournoi des Jeunes Arbitres
- formation et détection des Juges Arbitres Jeunes
- accompagnement des JA sur les rencontres des sélections départementales (Inter-départementaux et Grand Prix des Yvelines)
- participation aux travaux de la CTJA

Au cours de cette saison, nos jeunes arbitres ont officié sur les terrains suivants :

Sur les inter-départementaux	James LOPES et Gauthier LAPLANTE Ilyes FHIRINA et Florian LEMELTIEZ
Sur le Grand Prix des Yvelines	Emmanuel NGANGU et Nélío INDJAJ Nadhoime BACAR et Raouf ABDOU -MSA
Sur les championnats régionaux jeunes et championnats de France moins de 18 ans	François KERGALL Killian HENRY et Thomas LAGRANGE Nicolas DE SEIXAS et Salini IDJIHADI Amar CHIKHI et Paul SEGAL James LOPES et Gauthier LAPLANTE Ilyes FHIRINA et Florian LEMELTIEZ Yoann VERRIERE ABOUD et Rayan YAPI
Sur les finalités -13 régionales	François KERGALL

Le tournoi des Jeunes Arbitres s'est déroulé à Issy-les-Moulineaux en parallèle du stage de jeunes arbitres de la Toussaint.

3 stages se sont déroulés en internat au lycée Saint-Nicolas d'Issy-les-Moulineaux durant les vacances scolaires de la Toussaint, de février et d'avril.

Ces stages ont permis d'affiner les connaissances acquises dans les clubs.

Les principaux axes de travail ont été :

- la gestuelle et le coup de sifflet
- la protection du joueur et la gestion de la sanction disciplinaire.

Des parties pratiques et théoriques ont rythmé les journées des "JA stagiaires".

Chaque JA a été évalué et des fiches de travail ont été effectuées.

Ces fiches seront transmises à leur club afin que les formateurs locaux puissent aider au mieux les JA. Ces fiches sont conservées dans un dossier personnel à chaque JA. Ce dossier suivra le JA tout au long de sa carrière.

Ainsi, un historique concernant les points forts et les points faibles de chacun permettra de constater les progrès accomplis.

De réels progrès ont été constatés pour les JAJ ayant participé aux deux stages.

Ces stages nous ont d'ailleurs permis de faire émerger des binômes à potentiel pour officier sur le Grand Prix des Yvelines.

Comme les saisons précédentes, la formation des JAJ au sein du comité est reconnue car nous sommes régulièrement sollicités par la CTJA pour palier aux défections de certains comités de la ligue en manque de JAJ.

Cette saison, trois JAJ du comité vont intégrer la CTJA. Il s'agit de :

Nadhoime BACAR, Raouf ABDOU-MSA et Alexandre JORLIN.

3. Labels école d'arbitrage

Pour la saison 2016 - 2017, les clubs suivants ont obtenu un label pour leur école d'arbitrage :

Label OR	- ACBB
Label ARGENT	- Asnières - Châtenay-Malabry
Label BRONZE	- Antony - Courbevoie - Issy Paris Hand - Meudon
Label SIMPLE	- Vanves - Suresnes

Je souhaite également remercier Aïssame MILI pour son investissement au service de nos JA et Emmanuelle pour la gestion logistique sans faille.

Enfin, je souhaite féliciter chaleureusement Aïssame MILI pour son accession au Groupe 1 des arbitres Nationaux. Bravo à lui et à son binôme, Miloud Chami.

Bonne assemblée générale !

Sébastien DEVAY
Président CDJA 92

Message lu à l'issue du dernier match de Sébastien le samedi 10 juin 2017 (Finale de N 1 Féminine opposant le SUN AL Bouillargues à l'Intrépide HB)

Sébastien et Jean-Marie arbitrent depuis une vingtaine d'années.

Ils ont fait partie des tout premiers Jeunes Arbitres Espoirs Nationaux de la filière, impulsée par Jean-Michel GERMAIN respectivement avec Mehdi DOUGAREM et Thomas ILTIS.

Puis ont continué à évoluer au niveau national jusqu'au G2. Ils arbitrent ensemble depuis 2012.

En cette fin de saison, ils ont décidé de mettre fin à leur carrière et la CCA a souhaité les remercier pour leur loyauté et engagement.

Merci donc, Jean-Marie et Sébastien pour votre sérieux et implication durant toutes ces années au service de l'arbitrage.

La présidente de la CCA
Sylvie BORROTTI

Rapport de la Commission Technique

Filière féminine - Joueuses nées en 2003

Nous avons évolué avec un groupe d'une vingtaine de joueuses, sur 20 CPS et 2 stages de 3 jours en internat.

Comme nous l'avions déjà signalé dans le rapport de la saison dernière, le niveau de ce groupe est très hétérogène avec 5-6 joueuses qui sortent du lot.

L'équipe démarre néanmoins correctement la saison en se classant 2^{ème} des inter-départementaux derrière le Val d'Oise.

Dès le 1^{er} tour des inter-comités, le manque de joueuses performantes a commencé à se faire sentir ainsi que la fatigue du déplacement (**12 heures pour effectuer seulement 2 matches**). Elles finissent malgré tout 2^{èmes} et se qualifient pour le tour suivant.

Malheureusement, les joueuses se retrouvent de nouveau dans une poule de 3 équipes pour le second tour, avec un premier match décisif contre l'équipe locale... l'Eure, **comité qui a organisé 3 fois sur les 3 tours auxquels il a participé...**

La blessure d'une joueuse avant ce tour (doublement handicapante avec la nouvelle règle sur la gardienne de but) ainsi que le manque de rotation (niveau insuffisant pour certaines joueuses) ne peut nous laisser prétendre à de bons résultats.

Cette équipe s'est néanmoins investie lors des regroupements (assiduité et investissement), nous souhaitons le meilleur aux joueuses dans leur futur handballistique.

6 joueuses ont été retenues pour le 1^{er} regroupement ligue aux vacances de printemps. L'une d'elles va intégrer le centre d'accession pôle à Fontainebleau à la rentrée 2017.

Nous remercions le club de Courbevoie pour la mise à disposition de son gymnase toute la saison.

Sophie BRODIN
Bertrand BRODIN
Co-entraîneurs de la sélection

Rapport de la Commission Technique

Filière féminine - Joueuses nées en 2004

47 nouvelles joueuses convoquées, 46 observées.

6 CPS proposés avec 84% de présence.

Les joueuses ont été plus concernées et assidues, merci aux clubs pour leur réactivité sur ce problème évoqué la saison passée (52% de présence).

Malheureusement, le niveau global des joueuses est très en dessous des années précédentes.

Aucune joueuse née en 2004 n'avait participé aux compétitions avec les 2003 et seulement 2 avaient été intégrées aux entraînements.

Le groupe part de très loin, ce qui s'est confirmé avec une 4^{ème} place au Grand Prix du 78 (règles identiques à la catégorie -13 ans).

Les jeunes filles ne sont pas préparées à l'exigence d'une sélection et se retrouvent rapidement en difficulté.

En collaboration avec la CTF, il sera organisé un rassemblement en début de saison avec les entraîneurs des équipes féminines de club afin de relancer la formation sur les joueuses du 92. Ainsi qu'un moment avec les parents pour leur indiquer les différentes informations (dates des CPS, stages et compétitions).

Nous remercions le club de Courbevoie pour la mise à disposition de leur gymnase le samedi matin.

Sophie BRODIN
Bertrand BRODIN
Co-entraîneurs de la sélection

Rapport de la Commission Technique

Filière masculine - Joueurs nés en 2003

Ce groupe a effectué lors de la saison :

- 14 CPS
- 2 stages de 3 jours en internat
- 2 compétitions : les inter-comités régionaux "PIFO" à Paris
le Championnat de France inter-comités

Le "Groupe 2003-2004" était composé de 20 joueurs, issus de 9 clubs du département.

Sur le plan sportif, ils ont tout d'abord participé aux inter-comités régionaux "PIFO", où ils ont terminé à la 5^{ème} place avec un bilan d'1 victoire pour 3 défaites.

Concernant le championnat de France des inter-comités, ils ont su passer le 1^{er} tour pour se qualifier en Championnat de France.

Malheureusement, l'aventure s'est arrêtée dès le 2^{ème} tour.

Sur le plan de la détection, plusieurs de nos jeunes ont participé aux différents stages de ligue. Nous devrions en voir quelques uns porter les couleurs de la Ligue l'année prochaine.

Il est temps pour moi de souhaiter à ces jeunes joueurs une très belle et longue carrière !

Merci à Manu de m'avoir confié cette génération.

Et merci à Ildjade, avec qui j'ai une nouvelle fois travaillé en binôme.

François BENETEAU
Entraîneur de la sélection

Rapport de la Commission Technique

Filière masculine - Joueurs nés en 2004

.... DES DEBUTS TRES COMPLIQUES...

Le bilan de cette saison est forcément entaché de difficultés rencontrées dans la mise en place de ce groupe.

En effet, cette année a été particulièrement compliquée pour réunir les joueurs.

Il a fallu plusieurs séances sur plusieurs mois (de novembre à janvier), pour que je puisse accueillir un nombre significatif de joueurs nés en 2004/2005...

Une grande majorité de clubs n'a pas relayé les infos auprès des familles des joueurs, d'autres ont volontairement fait le choix de n'envoyer aucun de leurs jeunes aux CPS et d'autres encore disent ne pas avoir été informés des différentes dates de regroupement.

Nous sommes aujourd'hui au mois de juin et j'entends encore ici ou là parler de certains joueurs que je n'aurais pas encore rencontrés.

Autant dire que le résultat (certes mitigé), obtenu au Grand Prix des Yvelines (2 victoires, 2 défaites), pour notre "première sortie officielle" a été une grande surprise vue le nombre réduit de réelles séances de travail.

Mon principal objectif tout au long de cette saison a donc été, de former un groupe de travail en m'appuyant sur les meilleurs éléments du Département (en tout cas parmi ceux que j'ai pu observer).

Il a tout de même fallu "structurer" ce grand "méli-mélo" en proposant un projet capable d'apporter cohésion et cohérence, donner une "colonne vertébrale à cette nouvelle aventure !"

J'ai donc travaillé à consolider quelques compétences de base:

- Développer les Savoir-faire individuels défensif et offensif
- Améliorer les capacités physiques de chacun
- Créer quelques relations simples (défense et attaque) entre les joueurs
- Améliorer (voire créer) les relations sociales entre les individus
- Préparer les uns et les autres aux exigences mentales de la compétition (les efforts physiques, les joies, les déceptions...)

Un chantier ouvert, que j'espère poursuivre en disposant de tous les moyens humains et matériels ,afin de le conduire jusqu'à son terme...j'espère jusqu'à Orléans.

Michaël BULAYIMA
Entraîneur de la sélection

Rapport de la Commission Technique

Formation de cadres

Une session pour le module 1 proposée aux candidats de notre département, sur 3 week-ends (01/02, 08/09 et 15/16 avril 2017) à Colombes.

Dix-sept candidats présents, même si certains devront rattraper des absences.

Deux sessions pour le module 2 :

- le lundi 31 octobre et le mercredi 2 novembre 2016 à Issy-les-Moulineaux
- du lundi 10 au mercredi 12 avril 2017 à Issy-les-Moulineaux

Ont obtenu la qualification d'Animateur de Handball pour cette saison 2016 / 2017 :

- Julie BARTHE BATSALLE (Fontenay-aux-Roses)
- Kevin BRIDENNE (Colombes)
- Aurélie CITRONNELLE (Paris SC)
- Erick GERMANY (Vanves)
- Maxime LABRE (Paris 18 Handball)
- Sylvain MOUILLARD (Paris 18 Handball)
- Julien RAMOND (Colombes)
- Pamela TETIA (Courbevoie)
- Julien TOUSSAINT (Asnières)
- Jean-François ZUBILLAGA (PUC)

L'examen écrit du module 1 aura lieu le samedi 24 juin 2017 à Issy-les-Moulineaux.

23 candidats convoqués, mais à l'heure où sont écrites ces lignes, impossible de fournir la moindre indication sur la participation effective.

Comme chaque année, nous nous efforcerons de transmettre les résultats, le plus rapidement possible aux clubs.

Remerciements aux municipalités et aux clubs de Colombes (pour une première, les conditions du stage étaient excellentes !), et Issy-les-Moulineaux, pour la mise à disposition de leurs installations.

Youcef AMOURA
Formateur

Développement



↳ Interventions dans les écoles :

Quelques clubs font des opérations "mini-handball" au sein des écoles de leur municipalité ou organisent des tournois inter-écoles. Cela permet de créer une dynamique au sein de sa municipalité, mais aussi de créer du lien avec le monde scolaire et pédagogique.

Le Comité encourage les clubs à s'engager dans ces actions.

A ce titre, sachez qu'il est possible de vous prêter du matériel (buts de mini-handball, ballons, ...) : les clubs de Bagneux, Châtenay-Malabry, Chaville et Issy Paris Hand en ont bénéficié cette saison.

Merci à tous les clubs de nous faire parvenir leurs projets et leurs bilans d'intervention dans les écoles, que ce soit sous forme de cycles d'intervention ou d'organisation de tournois.

Suite à la mise en place d'un cycle de 6 séances de "Baby Hand", en 2016, avec une classe de moyenne et grande sections de la ville de Malakoff, le club de Malakoff a ouvert une section pour ce tout jeune public.



↳ Dotation fédérale :

La FFHB nous répondra plus favorablement à nos(vos) demandes de matériel (pédagogique, communication, ...), en fonction des projets et réalisations sur notre territoire ; c'est pourquoi, il est important de nous transmettre vos dossiers (projets et bilans avec photos), pour que nous puissions être crédibles dans nos demandes auprès des instances fédérales.

↳ Mini-Handball dans le 92 :

Nous sommes heureux de voir qu'une fois encore, les plateaux des moins de 7 ans et des moins de 9 ans ont été organisés, sur des structures mini-handball. Pratique qui développe des qualités motrices et perceptives plus importantes.

Un des intérêts étant également de pouvoir faire évoluer en simultanément les équipes conviées.

"Festi'Hand" s'est déroulé ce dimanche 21 mai 2017 à Antony, où médailles et goûters ont été remis aux 328 jeunes handballeurs et handballeuses présents (autant de parents voire plus, 48 équipes, 48 entraîneurs, 8 bénévoles d'Antony, 8 JA).



↳ **Label "Ecole de Handball" :**

(A renouveler pour la saison 2017 - 2018).

Il est important de remplir les dossiers (à saisir en ligne) pour pouvoir disposer de matériel pédagogique et de reconnaissance aux yeux de la Fédération Française de Handball.

Ainsi que de rassurer les élus municipaux et les parents en ce qui concerne le "label qualité".

Clubs labellisés en 2017 - 2018 :

LABEL OR	Antony Fontenay-aux-Roses
LABEL ARGENT	ACBB Bois-Colombes Colombes Châtenay-Malabry Colombes Issy Paris Hand Levallois Malakoff Meudon Rueil-Malmaison Vanves
LABEL BRONZE	Asnières Bagneux Chaville Courbevoie Nanterre Puteaux Suresnes
LABEL SIMPLE	Issy Masculin Handball Vauclouson

22 clubs sur 23 labellisables, soit 96 %, ont été valorisés et reconnus en obtenant le label "Ecole de Hand".

BRAVO à vous tous pour avoir rempli ce dossier !!

Pour rappel :

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014 - 2015	2015-2016
75 %	100 %	86 %	81 %	86 %

Emmanuelle KLEIN
Conseillère Technique Fédérale

Événementiel

1) En partenariat avec le Conseil général des Hauts-de-Seine (10^{ème} édition) :



Challenge du Département des Hauts-de-Seine.

Cette organisation a regroupé 46 équipes (37 masculines et 9 féminines) sur 4 journées (septembre et octobre 2016) avec notamment l'organisation de la finale haute à Chaville.

Tournoi des Jeunes Arbitres.

Ce rassemblement s'est déroulé le 31.10.2016 à Issy-les-Moulineaux en parallèle du stage des Jeunes Arbitres et de la remise du "Label Ecole d'Arbitrage".

Tournoi des 36 communes.

Nous avons organisé 8 tournois qualificatifs sur 6 sites différents (Antony, Asnières, Boulogne-Billancourt, Colombes, Gennevilliers et Vaucresson) regroupant 53 classes de CM 2 (1 518 enfants), dont 15 communes alto-séquanaises étaient représentées.

8 classes se sont retrouvées à Chaville (qui nous offre la possibilité de disposer des 2 gymnases) pour les Finales le mardi 13.12.2016.

286 matches ont été organisés sur l'ensemble de cet événement.

2) **FESTI'HAND** (" - de 7 ans / - de 9 ans") :

Ce moment festif s'est déroulé, une fois de plus, à Antony (qui nous permet de proposer 5 terrains de mini-hand) le dimanche 21.05.2017.

48 équipes étaient présentes :

- 12 en moins de 7 ans
- 36 en moins de 9 ans

328 jeunes handballeurs et handballeuses ont participé à ce moment festif (contre 245 la saison dernière).

Remerciements au club de Handball d'Antony, représenté par sa Présidente,

Madame Corinne BAUDRY, qui gère toute la partie logistique (bénévoles pour l'aide à l'installation des 5 terrains, mise à disposition de Jeunes Arbitres, buvette, ...).

3) Les Mercredis du Handball :

En partenariat avec la RATP, la 6^{ème} édition de cette opération s'est déroulée en janvier et février 2017.

Pour rappel, cette organisation regroupe entre 25 et 40 jeunes femmes et femmes, sur chaque mercredi, qui sont issues de l'école de la 2^{ème} chance ou qui sont en stage professionnel au sein de la RATP.

Les joueuses professionnelles d'Issy Paris Hand s'impliquent également dans ce projet en aidant à l'animation et en étant disponibles pour des séances de dédicaces ou des photos avec l'ensemble des pratiquantes.

4) Le Handicap :

Nous avons participé à l'organisation orchestrée par la Fédération Française de Handball, "les nationales du Hand Ensemble" avec la mise à disposition d'arbitres les 27-28-29.01.2017.

5) Animations Mondial Masculin 2017 :

Nous avons participé aux animations mises en place avec la Ligue et en partenariat avec le Comité de Paris, le "Village - Animations" du dimanche 22 au vendredi 27.01.2017.

Emmanuelle KLEIN
Conseillère Technique Fédérale

Rapport de la Commission des Finances



COMITE HANDBALL 92

9 ALLEE JACQUES BREL

92240 MALAKOFF

Exercice clos le : 31 décembre 2016

APE : 9319Z

SIRET : 32532451500031

CABINET LE-CAC
134 AVENUE GAMBETTA

Tél : 0980525866

Fax : 0985525866

75020 PARIS 20EME ARRONDISSEMENT

E-mail : contact@le-cac.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris Ile-de-France
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SARL au capital de 10 000 € - RCS Paris B 517 658 670 - code APE 6920 Z - Siret 517 658 670 00032 - TVA N° FR 0851768670

SOMMAIRE

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPTES ANNUELS

Attestation	42
Bilan actif	43
Bilan passif	44
Compte de résultats	45

ATTESTATION

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

COMITE HANDBALL 92
Pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	364 343.76 €
Résultat net comptable	-3 287.67 €
Total du bilan	263 568.84 €

Fait à Paris,
Le 24/05/2017.

Aurélien Guinard,
Expert-comptable.



BILAN ACTIF

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ACTIF	Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016			01/01/2015 au 31/12/2015
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				-24 797
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	29 138	29 138		24 797
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 644		1 644	1 644
TOTAL (I)	30 782	29 138	1 644	1 644
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	93 882		93 882	4 937
Autres	13 002		13 002	175 224
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	154 021		154 021	105 582
Charges constatées d'avance (3)	1 020		1 020	1 094
TOTAL (III)	261 925		261 925	286 837
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	292 707	29 138	263 569	288 481

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

PASSIF	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	108 246	102 582
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-3 288	5 664
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	104 958	108 246
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	21 124	15 000
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	21 124	15 000
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		18 000
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		18 000
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 581	87 600
Dettes fiscales et sociales	15 814	12 922
Redevables créditeurs		42 797
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 293	3 916
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 800	
TOTAL (V)	137 487	147 235
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	263 569	288 481

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

137 487

COMPTE DE RÉSULTAT

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Du 01/01/16 au 31/12/16	Du 01/01/15 au 31/12/15
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	200 963	185 638
Production vendue (biens et services)	61 624	61 064
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	87 528	89 769
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	15 000	
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	-771	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	364 344	336 471
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achat de marchandises	168 984	154 150
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	107 060	86 139
Impôts, taxes et versements assimilés	1 762	90
Salaires et traitements	57 973	54 916
Charges sociales	21 795	17 726
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		340
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	21 124	
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	7 558	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	386 257	313 360
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-21 914	23 111
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	347	553
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	347	553
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	347	553

COMPTE DE RÉSULTAT

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Du 01/01/16 au 31/12/16	Du 01/01/15 au 31/12/15
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	728	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	728	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	449	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	449	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	279	
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-21 288	23 664
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	18 000	
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		18 000
TOTAL DES PRODUITS	383 419	337 024
TOTAL DES CHARGES	386 707	331 360
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-3 288	5 664
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	-3 288	5 664

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

279

**H
A
N
D
B
A
L
L**

**COMITÉ
HAUTS DE SEINE
FFHANDBALL**



Projets

Projet de la Commission des Finances

Tarifs des licences

2017 -2018		Maison du Handball	Montant licence	assurance RC	assurance IA	TOTAL FFHB	PART IDF	TOTAL IDF	PART Comité	TOTAL
PRATIQUANT licence compétitive joueur	Plus de 16 ans	3,00 €	23,15 €	1,17 €	2,08 €	29,40 €	11,65 €	41,05 €	6,25 €	47,30 €
	12-16 ans	3,00 €	13,55 €	0,45 €	0,80 €	17,80 €	8,85 €	26,65 €	5,45 €	32,10 €
	Moins de 12 ans	3,00 €	9,55 €	0,17 €	0,23 €	12,95 €	4,03 €	16,98 €	3,80 €	20,78 €
	Blanche joueur	3,00 €	23,15 €	1,17 €	2,08 €	29,40 €	11,60 €	41,00 €	1,95 €	42,95 €
	Corpos	3,00 €	17,15 €	1,17 €	2,11 €	23,43 €	11,60 €	35,03 €	-	35,03 €
	Internationale	0,00 €	0,00 €	1,17 €	2,08 €	3,25 €	0,00 €	3,25 €	-	3,25 €
PRATIQUANT licence non compétitive	Loisirs	3,00 €	17,15 €	1,14 €	1,86 €	23,15 €	7,60 €	30,75 €	3,85 €	34,60 €
	Handfit	3,00 €	17,15 €	1,14 €	1,86 €	23,15 €	0,00 €	23,15 €	0,00 €	23,15 €
	Handensemble	3,00 €	5,55 €	0,40 €	0,70 €	9,65 €	0,00 €	9,65 €	0,00 €	9,65 €
DIRIGEANT	Dirigeant	3,00 €	11,05 €	0,42 €	0,78 €	15,25 €	7,40 €	22,65 €	2,60 €	25,25 €
	Blanche dirigeant	3,00 €	11,05 €	0,42 €	0,78 €	15,25 €	7,40 €	22,65 €	2,60 €	25,25 €

Le tarif de la part fédérale de la licence, acte par lequel est reconnu le lien juridique entre une personne physique et la fédération, est le même par catégorie de licence et par catégorie d'âge, en distinguant toutefois territoire métropolitain d'une part, et collectivités ultramarines d'autre part.

ATTENTION

Depuis la saison sportive 2010-2011, une modification importante est apportée à la tarification « assurance ».

En effet, le Code du sport impose de dissocier dans le tarif de l'assurance la part « responsabilité civile (RC) » obligatoire, de la part « inviduelle accident (IA) » facultative.

Assurance RC obligatoire

Conformément à l'article L 321.1 du Code du Sport, les associations, les sociétés et les fédérations sportives sont dans l'obligation de souscrire pour l'exercice de leur activité des garanties couvrant leur responsabilité civile (RC), celle de leurs proposés salariés ou bénévoles et celles des pratiquants du sport

Assurance IA facultative

Les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant l'individuelle accident (IA) - dommages corporels - auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Pour ce faire, la FFHB a souscrit auprès de MMA un contrat d'assurance collectif de base comprenant une adhésion facultative à un régime d'assurance de personnes incluant une assistance conformément à l'article 30.3.4 des règlements généraux de la FFHB.

Le licencié qui souhaite améliorer sa couverture peut souscrire séparément et individuellement une des options complémentaires proposées par MMA, comprenant notamment la garantie du versement d'une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail, garantie non comprise dans la formule de base, suivant deux formules (coût annuel) : option 1 : 59 € ; option 2 : 99 € ; option 3 : 159 € ; option centre de formation : 150 € ou 240 €

Dispositions nouveaux clubs

Les 20 premières licences 1resaison : gratuites

Les 20 premières licence 2e saison : remise 50 %

Les parts assurance, fonds emploi et infogérance Gest'hand restent dues.

POUR RAPPEL (saison 2016-2017)		Maison du Handball	Montant licence	assurance RC	assurance IA	TOTAL FFHB	PART PIFO	TOTAL PIFO	PART Comité	TOTAL
PRATIQUANT licence compétitive joueur	Plus de 16 ans	2,00 €	23,15 €	1,17 €	2,08 €	28,40 €	11,65 €	40,05 €	6,25 €	46,30 €
	12-16 ans	2,00 €	13,55 €	0,45 €	0,80 €	16,80 €	8,85 €	25,65 €	5,45 €	31,10 €
	Moins de 12 ans	2,00 €	9,55 €	0,17 €	0,23 €	11,95 €	4,03 €	15,98 €	3,80 €	19,78 €
	Blanche joueur	2,00 €	23,15 €	1,17 €	2,08 €	28,40 €	11,60 €	40,00 €	1,95 €	41,95 €
	Corpos	2,00 €	17,15 €	1,17 €	2,11 €	22,43 €	11,60 €	34,03 €	-	34,03 €
	Internationale	0,00 €	0,00 €	1,17 €	2,08 €	3,25 €	0,00 €	3,25 €	-	3,25 €
PRATIQUANT licence non compétitive	Loisirs	2,00 €	17,15 €	1,14 €	1,86 €	22,15 €	7,60 €	29,75 €	3,85 €	33,60 €
	Handfit	2,00 €	17,15 €	1,14 €	1,86 €	22,15 €	0,00 €	22,15 €	0,00 €	22,15 €
	Handensemble	2,00 €	5,55 €	0,40 €	0,70 €	8,65 €	0,00 €	8,65 €	0,00 €	8,65 €
DIRIGEANT	Dirigeant	2,00 €	11,05 €	0,42 €	0,78 €	14,25 €	7,40 €	21,65 €	2,60 €	24,25 €
	Blanche dirigeant	2,00 €	11,05 €	0,42 €	0,78 €	14,25 €	7,40 €	21,65 €	2,60 €	24,25 €

Projet de la Commission des Finances

Etat récapitulatif des engagements

Saison 2017-2018

NOM DU CLUB :	Montant Unitaire	Somme due
- Ré affiliation Départementale (1 ^{ère} affiliation gratuite)	80,00 €	80,00 €
- Engagement équipes Masculines :		
Plus de 16 ans _____ X	279,00 €	_____ €
Moins de 20 ans _____ X	158,50 €	_____ €
Moins de 17 ans _____ X	136,50 €	_____ €
Moins de 15 ans _____ X	126,00 €	_____ €
Moins de 13 ans _____ X	114,50 €	_____ €
Moins de 11 ans _____ X	100,50 €	_____ €
- Engagement équipes Féminines :		
Plus de 16 ans _____ X	279,00 €	_____ €
Moins de 18 ans _____ X	136,50 €	_____ €
Moins de 15 ans _____ X	126,00 €	_____ €
Moins de 13 ans _____ X	114,50 €	_____ €
Moins de 11 ans _____ X	100,50 €	_____ €
- Engagement moins de 9 ans		
7/8 ans _____ X	20,00 €	_____ €
5/6 ans _____ X	20,00 €	_____ €
A – TOTAL ENGAGEMENTS		
B – PARTICIPATION FINANCIERE DES CLUBS (en fonction de l'équipe évoluant au plus haut niveau)		_____ €
A + B MONTANT TOTAL A REGLER		_____ €

REGLE PAR : Banque Postale N° _____ ou C.B. N° _____ s/ _____

DATE : _____ MONTANT : _____

Participation financière des clubs

Reconduite suite à la décision prise en Assemblée Générale du 25.06.91 à MEUDON, mais limitée en fonction de l'équipe évoluant au plus haut niveau.

- Division 1 (LNH/LFH)	:	1 490,00 €
- Division 2 & Nationale 1	:	870,00 €
- Nationale 2	:	445,00 €
- Nationale 3	:	325,00 €
- Régionale	:	235,00 €
- Départementale	:	175,00 €

Projet de la Commission d'Arbitrage

- **Retour sur stages de début de saison** : harmoniser nos interventions, afin de transmettre un message fort à nos arbitres, en faisant venir un ou deux entraîneurs. Et permettre un échange et de répondre à une attente partagée. A mettre en place avec Djamel OUAHBRACHE.
Continuer de travailler avec le rapport d'arbitre dématérialisé sur ihand.
- **L'accompagnement des arbitres** : continuer à être de plus en plus présent sur les terrains, afin de montrer aux arbitres une présence humaine de réconfort, assurance et protection afin qu'ils ne se sentent pas seul en cas d'incident.
- **Travail sur le long terme : élaborer un module de formation avec supports vidéo de différentes catégories : certains clubs ont joué le jeu.** Un courrier sera envoyé aux clubs afin de savoir si quelques clubs filment leurs rencontres ; si oui, en récupérer une copie, dans le cas contraire mettre en place une organisation lors de quelques suivis pour filmer les rencontres. Ceci permettrait à la CDA 92 d'avoir des supports vidéo lors des formations et créer des fichiers PowerPoint.
- **Au niveau des sanctions sportives et financières proposées par la CDA : cela a bien fonctionné sur la saison 2016-2017, obligeant les arbitres à être de plus en plus réguliers.**

La CDA92 se met au service des arbitres, mais les arbitres doivent respecter leur instance qui s'investit pour eux et essaie d'être à leur disposition le plus souvent possible.

- Aïssame remercie toute l'équipe de la CDA 92 pour leur soutien, aide et investissement, ainsi que les arbitres qui ont mené à bien leur mission durant toute la saison.

Aïssame MILI
Président de la Commission d'Arbitrage

Projet de la Commission Technique

Jeunes Arbitres

Pour la saison 2017 - 2018, les projets sont les suivants :

- assurer l'accompagnement pour la mise en place des structures pour les nouvelles obligations arbitrage (nous sommes toutefois en attente des rubans pédagogiques fédéraux pour les formations de formateur)
- réaliser 3 stages en internat (idéalement le 1er à la Toussaint, le deuxième en février et le dernier à Pâques)
- organiser le tournoi des JA
- accompagner nos JAJ sur les inter-comités et les inter-départementaux
- aider les clubs dans la formation des JA en organisation des demi-journées de formation / détection
- mettre en place la nouvelle politique de désignation du pôle jeune de la CTA

Sébastien DEVAY
Président CDJA 92

Projet de la Commission Technique

Événementiel

En partenariat avec



Challenge du Département des Hauts-de-Seine :

La 11^{ème} édition sera à nouveau proposée à nos jeunes handballeurs et handballeuses de moins de 13 ans.

L'organisation de cette manifestation est transmise dans le projet de la COC.

La "finale principale" se déroulera, très probablement comme les années précédentes, à Chaville.

Tournoi des 36 communes : 11^{ème} édition

Des cycles de Handball vont être proposés dans les écoles primaires des Hauts-de-Seine avec les classes de CM 2. Avant les vacances de la Toussaint, les différentes écoles nous indiqueront les classes souhaitant participer au "Tournoi des 36 communes".

Au retour des vacances de la Toussaint jusqu'à la première semaine de décembre, des tournois par secteurs géographiques seront organisés.

Les finalités devraient se dérouler le mardi 19 décembre 2017 (sur l'ensemble de la journée) à Chaville (en attente de planification).

Tournoi des Jeunes Arbitres - 11^{ème} édition :

Date et lieu à déterminer.

Nous attendons la date du stage des Jeunes Arbitres, pour savoir si nous pouvons grouper les événements.

Handball et handicap :

Des interventions seront menées dans la saison ainsi que des tournois de "handball adapté".

D'autres organisations seront mises en place durant la saison 2017 - 2018 et vous en serez avisés.

TOUTES NOS ORGANISATIONS S'EFFECTUERONT DANS LE CADRE DES ANIMATIONS PERIPHERIQUES DE L'EURO FEMININ 2018



Championnats Masculins

COUPE DE FRANCE "DEPARTEMENTALE" "+ de 16 ans"

Les dates sont déterminées par la COC Fédérale (voir dates dans le calendrier ci-joint).

+ de 16 ans Masculins (commun avec le 75)

Etat actuel

Comité 92 : 40 équipes

Pré-région : 1 poule de 12 équipes

Excellence : 1 poule de 12 équipes

Honneur : 2 poules de 8 équipes (avec exempt)

Comité 75 : 17 équipes

Excellence qui correspond à pré-région du 92 : 1 poule de 8 équipes

Honneur qui correspond à excellence du 92 : 1 poule de 9 équipes

- Proposition en tenant compte des classements de la saison 2016-2017

- Pré gion : 12 équipes du 92 + 8 équipes du 75 = 20 équipes

1^{ère} phase

- 2 poules A et B de 10 équipes (brassage des 2 comités) sur 18 journées en matchs aller/retour

2^{ème} phase

- Matchs de classement en aller et retour entre la poule A et B afin de déterminer le champion et les montées et descentes
- **Place 1^{er}-2^{ème} : 1 de A contre 1 de B et ainsi de suite.... le 1^{er} nommé reçoit**

MONTEE :

- Une montée par département, mais il faudra un classement dans les 5 premiers
- En cas de classement au-delà de la 5^{ème} place, pas de montée pour le comité concerné
- Pour tous les autres cas, se référer au tableau des montées et descentes.

- En fonction du nombre d'équipes engagées pour la saison 2016/2017

Pour les 37 équipes restantes, 28 équipes du 92 et 9 du 75

1^{ère} phase :

5 poules de 8, en tenant compte des classements de la saison 2016-2017 et en mélangeant les comités.

Matchs simples = 7 journées

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E
1-	1-	1-	1-	1-
...
8-	8-	8-	8-	8-

2^{ème} phase :

- Excellence : 1 et 2 de A, B, C, D et E
- Honneur : 3 et 4 de A, B, C, D et E
- 1^{ère} Division : 5 et 6 de A, B, C, D et E
- 2^{ème} Division : 7 et 8 de A, B, C, D et E

Délayages Championnat de France - de 18 ans Masculins

La directive de la DTN est d'utiliser le championnat de France des moins de 18 ans comme étape du PES (Parcours d'Excellence Sportive) pour le jeune joueur.

Dans ce cadre, il est souhaité par la FFHB que ce ne soit plus des clubs isolés qui se résistent à cette compétition, mais des regroupements sous la forme d'Entente.

Pour la saison 2017 - 2018, 2 dossiers ont été déposés par les clubs de : l'ACBB et B.C.S.

Nos 2 représentants seront : ACBB (ayant droit) et Bois Colombes Sports (2^{ème} du tournoi de qualification du 11/06/2017)

Délayages Ligue Ile de France - de 17 ans Masculins

Des délayages départementaux auront lieu, pour déterminer les **6 équipes** qui pourront participer aux délayages régionaux.

Si plus de 6 clubs souhaitent participer aux délayages régionaux, une formule vous sera proposée en fonction du nombre d'équipes inscrites et ayant la possibilité d'entrer dans cette compétition.

Soit sur 2 journées les 10 et 17/09/2017 ou sur 1 week-end les 9 et 10/09/2017 (en fonction du calendrier).

Pour information, toute équipe qui ne sera pas retenue sur dossier ou qui n'aura pas gagné sa place sportivement, dans le cas où des délayages départementaux seraient organisés, devra participer à cette compétition pour déterminer le niveau de pratique dans le championnat départemental dans lequel elle évoluera sur l'ensemble de la saison.

Exigences pour participer à cette compétition et pour éviter les candidatures abusives :

- retourner le tableau transmis par le Comité dans les délais (attention un même joueur ne peut être inscrit sur la liste des "- de 17 ans" ou des "- de 15 ans")
- avoir au moins évolué en "- de 17 ans" ou en "- de 15 ans" Excellence Départementale l'année précédente
- des points seront attribués en prenant en considération plusieurs critères (niveau de championnat et classement de la saison précédente ...)

Règlement particulier :

Les conventions concernant des équipes jeunes, effectuant les délayages départementaux pour accéder au niveau régional ont l'obligation de déposer avant le début de ces délayages une liste de 14 joueurs.

De cette liste, AUCUN joueur ne sera autorisé à évoluer, durant le temps de ces délayages avec une autre équipe disputant ces mêmes délayages.

De plus, aucun joueur figurant sur les listes présentées à la COC territoriale pour le dossier d'accèsion au championnat de France "- de 18 ans" ne peut prétendre disputer ces délayages départementaux pour accéder au niveau régional.

Sanction : match perdu par pénalité.

Délayages Ligue Ile de France - de 15 ans Masculins

Des délayages départementaux auront lieu, pour déterminer les **8 équipes** qui pourront participer aux délayages régionaux.

Si plus de 8 clubs souhaitent participer aux délayages régionaux, une formule vous sera proposée en fonction du nombre d'équipes inscrites et ayant la possibilité d'entrer dans cette compétition.

Soit sur 2 journées les 10 et 17/09/2017 ou sur 1 week-end les 9 et 10/09/2017 (en fonction du calendrier).

Pour information, toute équipe qui ne sera pas retenue sur dossier ou qui n'aura pas gagné sa place sportivement, dans le cas où des délayages départementaux seraient organisés, devra participer à cette compétition pour déterminer le niveau de pratique dans le championnat départemental dans lequel elle évoluera sur l'ensemble de la saison.

Exigences pour participer à cette compétition et pour éviter les candidatures abusives :

- retourner le tableau transmis par le Comité dans les délais (attention un même joueur ne peut être inscrit sur la liste des "- de 17 ans" ou des "- de 15 ans")
- avoir au moins évolué en "- de 15 ans" ou en "- de 13 ans" Excellence Départementale l'année précédente
- des points seront attribués en prenant en considération plusieurs critères (niveau de championnat et classement de la saison précédente ...)

Règlement particulier :

Les conventions concernant des équipes jeunes, effectuant les délayages départementaux pour accéder au niveau régional ont l'obligation de déposer avant le début de ces délayages une liste de 14 joueurs.

De cette liste, AUCUN joueur ne sera autorisé à évoluer, durant le temps de ces délayages avec une autre équipe disputant ces mêmes délayages.

De plus, aucun joueur figurant sur les listes présentées à la COC territoriale pour le dossier d'accession au championnat de France "- de 18 ans" ne peut prétendre disputer ces délayages départementaux pour accéder au niveau régional.

Sanction : match perdu par pénalité

- de 15 ans et de 17 ans Masculins

Formule des délayages départementaux sur la base de 24 équipes, qui pourra être adaptée en fonction du nombre d'équipes engagées.

Les poules seront constituées en tenant compte du niveau de jeu et du classement de la saison précédente.

1^{ère} phase :

↳ 24 équipes - 4 poules de 6

Rencontres sur 5 dates en match simple selon le calendrier du comité.

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1-	1-	1-	1-
2-	2-	2-	2-
3-	3-	3-	3-
4-	4-	4-	4-
5-	5-	5-	5-
6-	6-	6-	6-

2^{ème} phase :

↳ Délayages pour constitution des poules d'Excellence à 2^{ème} division.

Rencontres sur 5 dates en match simple selon le calendrier du comité.

Poule E	Poule F	Poule G	Poule H
1- 1 ^{er} de A	1- 1 ^{er} de B	1- 4 ^{ème} de A	1- 4 ^{ème} de B
2- 1 ^{er} de D	2- 1 ^{er} de C	2- 4 ^{ème} de D	2- 4 ^{ème} de C
3- 3 ^{ème} de C	3- 3 ^{ème} de B	3- 6 ^{ème} de C	3- 6 ^{ème} de B
4- 3 ^{ème} de D	4- 3 ^{ème} de A	4- 6 ^{ème} de D	4- 6 ^{ème} de A
5- 2 ^{ème} de B	5- 2 ^{ème} de D	5- 5 ^{ème} de B	5- 5 ^{ème} de D
6- 2 ^{ème} de C	6- 2 ^{ème} de A	6- 5 ^{ème} de C	6- 5 ^{ème} de A

Championnat départemental :

↳ 24 équipes engagées - 4 poules de 6

Rencontres sur 10 dates en match aller et retour selon calendrier comité

Excellence :

1^{er} de E - 1^{er} de F - 2^{ème} de E - 2^{ème} de F - 3^{ème} de E - 3^{ème} de F

Honneur :

4^{ème} de E - 4^{ème} de F - 5^{ème} de E - 5^{ème} de F - 6^{ème} de E - 6^{ème} de F

1^{ère} division :

1^{er} de G - 1^{er} de H - 2^{ème} de G - 2^{ème} de H - 3^{ème} de G - 3^{ème} de H

2^{ème} division :

4^{ème} de G - 4^{ème} de H - 5^{ème} de G - 5^{ème} de H - 6^{ème} de G - 6^{ème} de H

- de 13 ans Masculins

Tournois "Ligue":

Les 3 dates retenues sont : 28.01.2018, 08.04.2018 et 27.05.2018.

Les huit équipes (classées de 1 à 8) qui représenteront les Hauts-de-Seine seront celles qui auront été identifiées pour évoluer en championnat Excellence Départementale après le "Challenge des Hauts-de-Seine".

Le Challenge du Département des Hauts-de-Seine permettra non seulement d'effectuer les délayages et ainsi d'obtenir les poules de niveaux, mais aussi la détection sur nos jeunes handballeurs.

Base présentée avec 36 équipes.

Les clubs organisateurs de l'ensemble des tournois seront définis au plus tard, le vendredi 08.09.2017.

Sur les deux premières journées, les tournois sont organisés en deux tournois de deux équipes, pour obtenir un classement de 1 à 2 par poules. Puis, pour définir les places de 1 à 4, des rencontres entre les deux poules se déroulent (1 A / 1 B, 2 A / 2 B) ⇒ 4 rencontres.

Lors de la 3^{ème} journée : 3 rencontres par poules.

Pour la "finale consolante" ⇒ 9 rencontres.

JOURNÉE N° 1 : 23 / 24 SEPTEMBRE 2017

Tournoi n° 1 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 2 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 3 Lieu : défini en amont	
1-	1-	1-	1-	1-	1-
2-	2-	2-	2-	2-	2-
Tournoi n° 4 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 5 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 6 Lieu : défini en amont	
1-	1-	1-	1-	1-	1-
2-	2-	2-	2-	2-	2-
Tournoi n° 7 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 8 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 9 Lieu : défini en amont	
1-	1-	1-	1-	1-	1-
2-	2-	2-	2-	2-	2-

JOURNÉE N° 2 : 30 SEPTEMBRE / 01 OCTOBRE 2017

Tournoi n° 10 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 11 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 12 Lieu : défini en amont	
1- 1 de 1	1- 2 de 3	1- 1 de 2	1- 2 de 4	1- 1 de 3	1- 2 de 5
2- 4 de 4	2- 3 de 2	2- 4 de 5	2- 3 de 3	2- 4 de 6	2- 3 de 4
Tournoi n° 13 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 14 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 15 Lieu : défini en amont	
1- 1 de 4	1- 2 de 6	1- 1 de 5	1- 2 de 7	1- 1 de 6	1- 2 de 8
2- 4 de 7	2- 3 de 5	2- 4 de 8	2- 3 de 6	2- 4 de 9	2- 3 de 7
Tournoi n° 16 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 17 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 18 Lieu : défini en amont	
1- 1 de 7	1- 2 de 9	1- 1 de 8	1- 2 de 1	1- 1 de 9	1- 2 de 2
2- 4 de 1	2- 3 de 8	2- 4 de 2	2- 3 de 9	2- 4 de 3	2- 3 de 1

JOURNÉE N° 3 : 07 / 08 OCTOBRE 2017

Tournoi n° 19 Lieu : défini en amont	Tournoi n° 20 Lieu : défini en amont	Tournoi n° 21 Lieu : défini en amont
1- 1 de 10 2- 2 de 11 3- 2 de 18	1- 1 de 11 2- 2 de 12 3- 1 de 13	1- 1 de 14 2- 2 de 15 3- 1 de 16
Tournoi n° 22 Lieu : défini en amont	Tournoi n° 23 Lieu : défini en amont	Tournoi n° 24 Lieu : défini en amont
1- 1 de 15 2- 2 de 16 3- 1 de 17	1- 1 de 18 2- 2 de 10 3- 2 de 13	1- 1 de 12 2- 2 de 17 3- 2 de 14
Tournoi n° 25 Lieu : défini en amont	Tournoi n° 26 Lieu : défini en amont	Tournoi n° 27 Lieu : défini en amont
1- 3 de 10 2- 4 de 11 3- 4 de 18	1- 3 de 11 2- 4 de 12 3- 3 de 13	1- 3 de 14 2- 4 de 15 3- 3 de 16
Tournoi n° 28 Lieu : défini en amont	Tournoi n° 29 Lieu : défini en amont	Tournoi n° 30 Lieu : défini en amont
1- 3 de 15 2- 4 de 16 3- 3 de 17	1- 3 de 18 2- 4 de 10 3- 4 de 13	1- 3 de 12 2- 4 de 17 3- 4 de 14

JOURNÉE N° 4 : 14 / 15 OCTOBRE 2017

Finale principale

Terrain n° 1	
Chaville	
Tournoi n° 31 Masculine	Tournoi n° 32 Masculine
1- 1 de 19 2- 1 de 20 3- 1 de 21	1- 1 de 22 2- 1 de 23 3- 1 de 24
<i>Classement de 1 à 3</i>	<i>Classement de 1 à 3</i>
Matches de 1 à 6	

Finale consolante

Tournoi n° 33 Lieu : défini en amont		Tournoi n° 34 Lieu : défini en amont	
1- 2 de 19 2- 3 de 20 3- 2 de 21	1- 2 de 22 2- 3 de 23 3- 2 de 24	1- 2 de 23 2- 3 de 24 3- 3 de 19	1- 2 de 20 2- 3 de 21 3- 3 de 22
Tournoi n° 35 Lieu : défini en amont	Tournoi n° 36 Lieu : défini en amont	Tournoi n° 37 Lieu : défini en amont	
1- 4 de 8 2- 6 de 10 3- 2 de 11	1- 4 de 12 2- 5 de 9 3- 6 de 11	1- 4 de 9 2- 6 de 7 3- 3 de 11	1- 5 de 10 2- 3 de 12 3- 6 de 12
1- 4 de 10 2- 5 de 12 3- 5 de 11	1- 5 de 7 2- 6 de 8 3- 2 de 10		

Les équipes classées "1" des tournois n° 33 et 34 intégreront le niveau Excellence Départementale avec les 6 équipes qui participeront à la "Finale principale".

EXCELLENCE	HONNEUR	1 ^{ère} DIVISION	2 ^{ème} DIVISION Poule A	2 ^{ème} DIVISION Poule B
1) 1 de 31/32	1) 2 de 33	1) 6 de 33	1) 3 de 35	1) 3 de 36
2) 2 de 31/32	2) 3 de 34	2) 6 de 34	2) 3 de 37	2) 4 de 35
3) 3 de 31/32	3) 2 de 34	3) 1 de 35	3) 4 de 36	3) 4 de 37
4) 4 de 31/32	4) 3 de 33	4) 2 de 36	4) 5 de 35	4) 5 de 36
5) 5 de 31/32	5) 4 de 33	5) 1 de 37	5) 5 de 37	5) 6 de 35
6) 6 de 31/32	6) 5 de 34	6) 2 de 35	6) 6 de 36	6) 6 de 37
7) 1 de 33	7) 4 de 34	7) 1 de 36	7)	7)
8) 1 de 34	8) 5 de 33	8) 2 de 37	8)	8)

- de 11 ans Mixte :

1^{ère} phase : constitution de poules de 6 équipes géographiques (en tenant compte des résultats de la saison précédente), pour jouer en 5 journées (matches simples).

Secteur NORD

Poule A	Poule B	Poule C
1-	1-	1-
2-	2-	2-
3-	3-	3-
4-	4-	4-
5-	5-	5-
6-	6-	6-

Secteur SUD

Poule A	Poule B	Poule C
1-	1-	1-
2-	2-	2-
3-	3-	3-
4-	4-	4-
5-	5-	5-
6-	6-	6-

2^{ème} phase : proposer un championnat avec des poules de 6 équipes par secteur géographique, en les répartissant de la manière suivante (10 journées en matches aller / retour) :

Secteur NORD

Poule D	Poule E	Poule F
1- 1 de A	1- 3 de A	1- 5 de A
2- 2 de A	2- 4 de A	2- 6 de A
3- 1 de B	3- 3 de B	3- 5 de B
4- 2 de B	4- 4 de 4	4- 6 de B
5- 1 de C	5- 3 de C	5- 5 de C
6- 2 de C	6- 4 de C	6- 6 de C

Secteur SUD

Poule D	Poule E	Poule F
1- 1 de A	1- 3 de A	1- 5 de A
2- 2 de A	2- 4 de A	2- 6 de A
3- 1 de B	3- 3 de B	3- 5 de B
4- 2 de B	4- 4 de 4	4- 6 de B
5- 1 de C	5- 3 de C	5- 5 de C
6- 2 de C	6- 4 de C	6- 6 de C

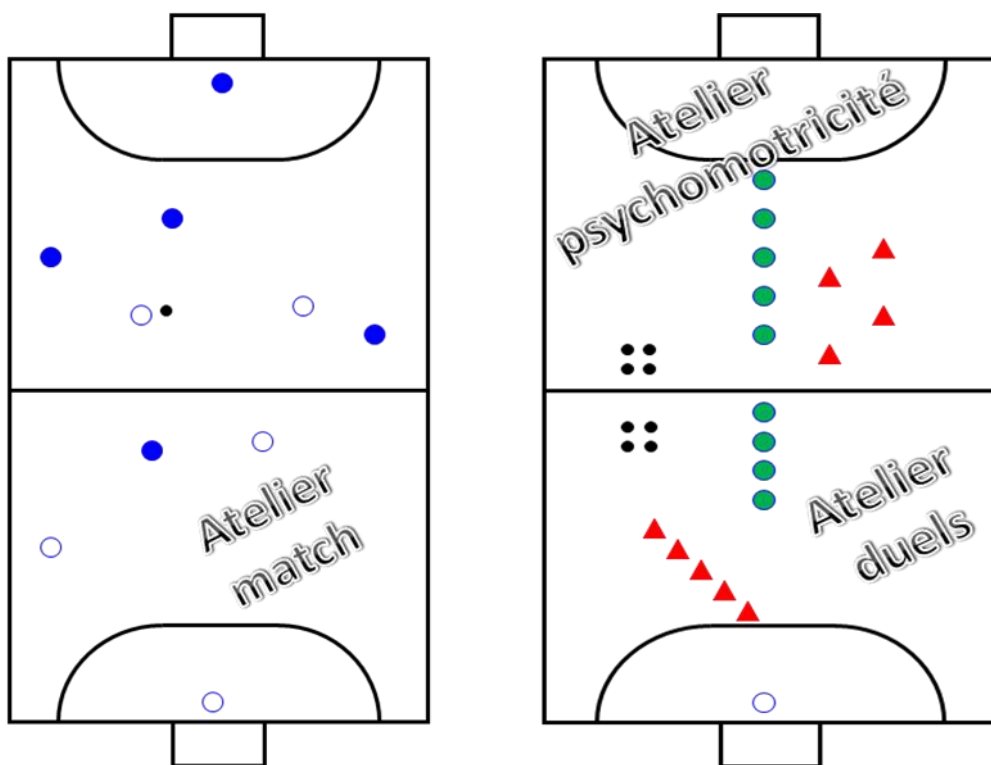
3^{ème} phase : des finalités entre les deux secteurs seront organisées en fin de saison (matches aller / retour) sur les week-ends des 6 et 27 mai 2018.

- de 9 ans Mixte / - de 7 ans Mixte :

Pour les "- de 7 ans", nous vous proposons 3 dates de tournois programmés sur l'ensemble de la saison plus la journée "Festi'Hand" qui regroupera l'ensemble des équipes "- de 7 ans" et "- de 9 ans" sur une seule structure (le dimanche 27 mai 2018).

Pour les "- de 9 ans", nous vous proposons 5 dates de tournois programmés sur l'ensemble de la saison plus la journée "Festi'Hand" qui regroupera l'ensemble des équipes "- de 7 ans" et "- de 9 ans" sur une seule structure (le dimanche 27 mai 2018).

Une organisation avec des ateliers sera transmise aux clubs, s'il y a des plateaux à 3 équipes, pour permettre à l'ensemble des jeunes handballeurs et handballeuses d'être en activité.



Championnats Féminins

COUPE DE FRANCE "DEPARTEMENTALE" "+ de 16 ans"

Les dates sont déterminées par la COC Fédérale (voir dates dans le calendrier ci-joint).

+ de 16 ans Féminines (vote AG 75)

On conserve les deux poules de niveau sans effectuer de brassages de début de saison.

- **Pré-région :** 1 poule de 12 (matches aller / retour) composée des 8 équipes Excellence et les 4 premières de la poule Honneur (classement 2016-2017)
- **Excellence :** 1 poule de 12 (matches aller / retour) composée des équipes restantes des poules Honneur et 1^{ère} division 2016-2017

Chacun des deux niveaux de jeu propose 22 journées de championnat.

Pour disposer d'un peu plus de journées de compétitions, nous vous proposons une coupe des Hauts-de-Seine, le "Challenge Jeanne BARBE DELMAS" qui s'effectuera sur 4 journées (sur la base des 16 équipes évoluant en championnat départemental), qui seront programmées en alternance avec le championnat.

La formule vous sera proposée dès l'engagement des équipes au niveau départemental.

A noter que cette coupe proposera deux niveaux de pratique :

- niveau haut : le "Challenge Jeanne BARBE DELMAS"
- niveau bas : le "Challenge des Hauts-de-Seine"

Championnat de France - de 18 ans Féminines

Nos 4 représentants seront : Antony, Châtenay-Malabry et Issy Paris Hand.

Délayages Ligue Ile de France - de 18 ans Féminines

Le Comité disposera du week-end du **16/17.09.2017**.

pour effectuer, si besoin, des délayages départementaux pour déterminer les **4 équipes** qui pourront participer aux délayages régionaux.

En fonction du nombre de dossiers retenus et répondant aux exigences pour pouvoir prétendre évoluer à ce niveau, il vous sera proposé une formule pour définir les 5 équipes alto-séquanaises, qui participeront aux délayages régionaux, qui débiteront dès la journée du 24.09.2017.

Pour information, toute équipe qui ne sera pas retenue sur dossier ou qui n'aura pas gagné sa place sportivement, dans le cas où des délayages départementaux seraient organisés, devra participer à cette compétition pour déterminer le niveau de pratique dans le championnat "régional géographique" dans lequel elle évoluera sur l'ensemble de la saison ou dans un championnat départemental en fonction du nombre d'équipes engagées.

Exigences pour participer à cette compétition et pour éviter les candidatures abusives :

- retourner le tableau transmis par le Comité dans les délais (attention une même joueuse ne peut être inscrite sur la liste des "- de 18 ans" ou des "- de 15 ans")
- avoir au moins évolué en "- de 17 ans" ou en "- de 15 ans" excellence régionale géographique l'année précédente
- des points seront attribués en prenant en considération plusieurs critères

Règlement particuliers :

Aucune joueuse figurant sur les listes présentées à la COC territoriale pour le dossier d'accession au championnat de France "- de 18 ans" ne peut prétendre disputer ces délayages départementaux pour accéder au niveau régional.

Sanction : match perdu par pénalité

Délayages Ligue Ile de France - de 15 ans Féminines

Le Comité disposera du week-end du :

- 16/17.09.2017

pour effectuer, si besoin, des délayages départementaux pour déterminer les 5 **équipes** qui pourront participer aux délayages régionaux.

En fonction du nombre de dossiers retenus et répondant aux exigences pour pouvoir prétendre évoluer à ce niveau, il vous sera proposé une formule pour définir les 5 équipes alto-séquanaises, qui participeront aux délayages régionaux, qui débiteront dès la journée du 24.09.2017.

Pour information, toute équipe qui ne sera pas retenue sur dossier ou qui n'aura pas gagné sa place sportivement, dans le cas où des délayages départementaux seraient organisés, devra participer à cette compétition pour déterminer le niveau de pratique dans le championnat "régional géographique" dans lequel elle évoluera sur l'ensemble de la saison ou dans un championnat départemental en fonction du nombre d'équipes engagées.

Exigences pour participer à cette compétition et pour éviter les candidatures abusives :

- retourner le tableau transmis par le Comité dans les délais (attention une même joueuse ne peut être inscrite sur la liste des "- de 18 ans" ou des "- de 15 ans")
- avoir au moins évolué en "- de 15 ans" en Honneur Régionale géographique ou en "- de 13 ans" Excellence Départementale l'année précédente
- des points seront attribués en prenant en considération plusieurs critères

Règlement particuliers :

Aucune joueuse figurant sur les listes présentées à la COC territoriale pour le dossier d'accèsion au championnat de France "- de 18 ans" ne peut prétendre disputer ces délayages départementaux pour accéder au niveau régional.

Sanction : match perdu par pénalité

- de 18 ans Féminines

Les équipes des Hauts-de-Seine, qui n'évolueront pas en championnats "Excellence ou Honneur Régionale" seront intégrées dans un championnat régional géographique, avec les autres départements de la ligue *ou dans un championnat départemental en fonction du nombre d'équipes engagées.*

Toutefois, nous devons organiser en amont, et à compter du 24.09.2017, des rencontres pour définir les niveaux de jeu afin d'établir un classement de nos équipes alto-séquanaises.
La formule vous sera proposée en fonction des engagements reçus.

- de 15 ans Féminines

Les équipes des Hauts-de-Seine, qui n'évolueront pas en championnats "Excellence ou Honneur Régionale" seront intégrées dans un championnat régional géographique, avec les autres départements de la ligue *ou dans un championnat départemental en fonction du nombre d'équipes engagées.*

Toutefois, nous devons organiser en amont, et à compter du 24.09.2017, des rencontres pour définir les niveaux de jeu afin d'établir un classement de nos équipes alto-séquanaises.
La formule vous sera proposée en fonction des engagements reçus.

- de 13 ans Féminines

Nous vous proposons cette formule, qui sera adaptée en fonction du nombre d'équipes engagées.
Le Challenge du Département des Hauts-de-Seine* permettra d'effectuer les délayages et ainsi d'obtenir les poules de niveaux.

*Prévoir 2h00 d'organisation par journée et par structure.

JOURNÉE N° 1 : 07 / 08 OCTOBRE 2017

Tournoi n° 1	Tournoi n° 2	Tournoi n° 3
1-	1-	1-
2-	2-	2-
3-	3-	3-

Chaque tournoi organise un championnat à 3 équipes.

A l'issue de ce mini championnat, on procède au classement de 1 à 3.

JOURNÉE N° 2 : 14 / 15 OCTOBRE 2017

Finale principale

Terrain n° 2 Chaville	
Tournoi n° 4 Poule A Féminine	Tournoi n° 5 Poule B Féminine
1- 1 de 1	1- 1 de 2
2- 1 de 3	2- 2 de 3
3- 2 de 2	3- 2 de 1
<i>Classement de 1 à 3</i>	<i>Classement de 1 à 3</i>

Finale consolante

Tournoi n° 6
1- 3 de 1
2- 3 de 2
3- 3 de 3

En fonction du nombre d'équipes, la formule sera adaptée, ainsi que le championnat départemental.

Tournoi régional :

Les équipes classées de 1 à 4 lors du "Challenge du Département du 92" représenteront les Hauts-de-Seine.

- de 11 ans Féminines

Le championnat sera proposé en fonction du nombre d'équipes.

Si le nombre d'équipes n'atteint pas 6, ces jeunes handballeuses seront intégrées dans le championnat des "- de 11 ans Masculins".

ANNEXES

- Calendrier sportif masculin
- Calendrier sportif féminin
- Tableaux montées et descentes (+16 ans)
 - Horaires des rencontres
- Aménagement du règlement des jeunes
 - Catégories d'âges
 - Article 3.3.3
 - Article 3.3.4
 - Article 3.3.6

CALENDRIER MASCULIN SAISON 2017 - 2018

Journées dont dispose le Comité pour la mise en place des championnats

MAJ 14-06-2017

Journées	Congés scolaires	+ 16 ans				- 17 ans		- 15 ans				- 13 ans				-11 ans	-9 ans	-7 ans
		Pré-reg	Exc.	Honn 1 ^{er} div 2 nd div	Cpe Frce	Exc	Hon	Exc.	Hon.	1 ^{er} div 2 nd div	IC IL	Exc.	Hon.	1 ^{er} div 2 nd div	Chpt rég.	Poules 1 à ...	Tournois	Tournois
03-sept-17																		
10-sept-17		1	1	1		DR	DR	DR	DR	DR								
17-sept-17		2	2	2		1	1	1	1	1								
24-sept-17		3	3	3		2	2	2	2	2		CG	CG	CG				
01-oct-17		R	R	R	1	3	3	3	3	3		CG	CG	CG				
08-oct-17		4	4	4		4	4	4	4	4		CG	CG	CG		D1		
15-oct-17		5	5	5		5	5	5	5	5		CG	CG	CG		D2		
22-oct-17	Toussaint	R	R	R														
29-oct-17	Toussaint										IC							
05-nov-17	Toussaint	R	R	R	2													
12-nov-17		6	6	6		1	1	1	1	1		1	1	1		D3		
19-nov-17		7	7	7		2	2	2	2	2		2	2	2		D4	1	
26-nov-17		R	1	1	3	3	3	3	3	3		3	3	3		D5		1
03-déc-17		8	2	2		4	4	4	4	4		4	4	4				
10-déc-17		9	3	3		5	5	5	5	5		5	5	5		1		
17-déc-17		R	4	4	4	R	R	R	R	R		6	6	6		2	2	
24-déc-17	Noël																	
31-déc-17	Noël																	
07-janv-18	Noël	R	R	R							IC							
14-janv-18		10	5	5	5	1	1	1	1	1		7	7	7		3		
21-janv-18		11	6	6		2	2	2	2	2		8	8	8		4		2
28-janv-18		12	7	7		R	R	R	R	R	IC	R	R	R	1	R		
04-févr-18		13	8	8		3	3	3	3	3		9	9	9		5	3	
11-févr-18		14	9	9		4	4	4	4	4		10	10	10		6		
18-févr-18	Hiver	R	R	R	Sect													
25-févr-18	Hiver										IC							
04-mars-18	Hiver	R	R	R							IL							
11-mars-18		15	10	10		5	5	5	5	5	1	R	R	R		7		
18-mars-18		16	11	11		6	6	6	6	6		11	11	11		8	4	
25-mars-18		17	12	12		7	7	7	7	7		12	12	12		9		3
01-avr-18	Pâques		13	13	Zone													
08-avr-18		18	14	14		8	8	8	8	8	2	13	13	13	2	10		
15-avr-18	Printemps	R	15	15											R2			
22-avr-18	Printemps																	
29-avr-18	Printemps																	
06-mai-18	Armistice	R	16	16	Final	R	R	R	R	R	IL	14	14	14		FA	5	
13-mai-18	Ascension																	
20-mai-18	Pentecôte										F							
27-mai-18		FA	17	17		9	9	9	9	9						FR	F	F
03-juin-18		FR	18	18		10	10	10	10	10					FIN			

ID : Inter-Départementaux

IC : Inter-Comités

IL : Inter Ligues

CF : Coupe de France

DD : Délaiages départementaux

DR : Délaiages accession région

R : Report

FA / FR : finale aller / finale retour

CALENDRIER FEMININ SAISON 2017 - 2018

Journées dont dispose le Comité pour la mise en place des championnats

MAJ 16.06.2017

Journées	Congés scolaires	+ 16 ans					- 17 ans		- 15 ans			- 13 ans		Reg.	-11 ans Poules 1 à ...
		Exc	Hon	1ère div.	Cpe JBD	Cpe Frce	Exc	Hon	Exc.	Hon.	IC IL	Exc.	Hon.		
03-sept-17															
10-sept-17															
17-sept-17						DR	DR	DR	DR						
24-sept-17															
01-oct-17					1										
08-oct-17											CG	CG			
15-oct-17											CG	CG			
22-oct-17	Toussaint														
29-oct-17	Toussaint									T1					
05-nov-17	Toussaint				2										
12-nov-17											1	1			
19-nov-17											2	2			
26-nov-17					3						3	3			
03-déc-17											4	4			
10-déc-17											5	5			
17-déc-17					4						R	R			
24-déc-17	Noël														
31-déc-17	Noël														
07-janv-18	Noël									T2					
14-janv-18					5						1	1			
21-janv-18											2	2			
28-janv-18										T3	R	R	1		
04-févr-18											3	3			
11-févr-18											4	4			
18-févr-18	Hiver									T4					
25-févr-18	Hiver				Sect										
04-mars-18	Hiver														
11-mars-18										1	5	5			
18-mars-18											R	R			
25-mars-18											6	6			
01-avr-18	Pâques				Zone					2					
08-avr-18											7	7	2		
15-avr-18	Printemps														
22-avr-18	Printemps														
29-avr-18	Printemps									F					
06-mai-18	Armistice				Fin						8	8			
13-mai-18	Ascension														
20-mai-18	Pentecôte														
27-mai-18											9	9			
03-juin-18											10	10	Fin		
10-juin-18															

Championnat sur le comité 75

ID : Inter-Départementaux
DD : Délaiages départementaux
CF : Coupe de France

IC : Inter-Comités
DR : Délaiages accession région
FA / FR : finale aller / finale retour

IL : Inter Ligues
R : Report

MONTEES / DESCENTES FIN SAISON 2017 - 2018

Pour constitution des poules 2018 - 2019

TABLEAU MASCULIN DES MONTEES OU DES DESCENTES										
Clubs qui descendent de ligue 92 et 75		0	1	2	3	4	5	6	7	8
PRE REGIONALE DEPARTEMENTALE	1	M	M	M	M	M	M	M	M	M
	2	M	M	M	M	M	M	M	M	M
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									
	13									
	14									D
	15								D	D
	16							D	D	D
	17						D	D	D	D
	18				D	D	D	D	D	D
	19		D	D	D	D	D	D	D	D
	20	D	D	D	D	D	D	D	D	D
EXCELLENCE	1	M	M	M	M	M	M	M	M	M
	2	M	M	M	M					
	3	M	M							
	4									D
	5								D	D
	6							D	D	D
	7						D	D	D	D
	8					D	D	D	D	D
	9		D	D	D	D	D	D	D	D
	10	D	D	D	D	D	D	D	D	D
HONNEUR	1	M	M	M	M	M	M	M	M	M
	2	M	M	M						
	3	M	M							
	4									D
	5								D	D
	6							D	D	D
	7						D	D	D	D
	8					D	D	D	D	D
	9		D	D	D	D	D	D	D	D
	10	D	D	D	D	D	D	D	D	D
1^{ère} DIVISION	1	M	M	M	M	M	M	M	M	M
	2	M	M	M						
	3	M	M							
	4									D
	5								D	D
	6							D	D	D
	7						D	D	D	D
	8				D	D	D	D	D	D
	9		D	D	D	D	D	D	D	D
	10	D	D	D	D	D	D	D	D	D
2^{ème} DIVISION	1	M	M	M	M	M	M	M	M	M
	2	M	M	M	M					
	3	M	M							
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									

TABLEAU FEMININ DES MONTEES OU DES DESCENTES							
Clubs qui descendent de ligue	0	1	2	3	4	5	6
EXCELLENCE	1	M	M	M	M	M	M
DEPARTEMENTALE	2						

**SERA TRANSMIS
PAR LE
COMITE DE PARIS**

	7						
	8						

M : Montée D : Descente
Les autres cas seront statués par la commission compétente

HORAIRES DES RENCONTRES

LES MATCHES SE JOUENT OBLIGATOIREMENT AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS

- le samedi entre 17h30 (début) et 22h30 (fin) pour les + de 16 ans masculins et féminines
- le samedi entre 15h00 (début) et 18h00 (fin) pour les - de 17 ans, les - de 15 ans, les - de 13 ans, les - de 11 ans, les - de 9 ans et les - de 7 ans
- le dimanche entre 09h00 (début) et 12h30 (fin) ; et entre 14h00 (début) et 17h30 (fin) pour toutes les catégories

Après entente entre les deux clubs :

il sera néanmoins possible de jouer :

- le vendredi entre 20h00 (début) et 22h30 (fin) pour les + de 16 ans masculins et féminines
- le samedi entre 10h00 (début) et 12h30 (fin) pour les - de 17 ans, les - de 15 ans, les - de 13 ans, les - de 11 ans, les - de 9 ans et les - de 7 ans
- tout autre horaire et jour doivent être accordés par le(s) club(s) visiteur(s) et **OBLIGATOIREMENT** par le Comité pour toutes les catégories.

Les matches doivent s'effectuer dans le respect des 48 heures séparant 2 rencontres de même compétition.



Tableau récapitulatif du règlement des jeunes

Mise à jour le 09.06.2014



				ATTENTION AU CHANGEMENT !!
Règles \ Catégories	- de 7 ans Mixte (2008 - 2009)	- de 9 ans Mixte (2006 - 2007)	- de 11 ans Masculins ou Mixte - de 11 ans Féminines ou Mixte (2004 - 2005 - 2006 - 2007)	- de 13 ans Masculins - de 13 ans Féminines (2002 - 2003 - 2004 - 2005)
Temps de jeu	Feuille de toumoui		2 x 15'	3 x 14'
Nombre de joueurs sur le terrain	Mini-Hand 4 + 1		5 + 1	- 1 ^{er} 1/3 temps : 6 + 1 - 2 ^{ème} 1/3 temps : 5 + 1 - 3 ^{ème} 1/3 temps : 6 + 1
Taille des ballons	0		0	1
Temps d'exclusion	1 minute		1 minute	2 minutes
Formes de jeu	Défense homme à homme sur tout le terrain pendant tout le match.		Défense homme à homme sur tout le terrain pendant tout le match.	<u>1^{er} 1/3 temps :</u> Défense homme à homme sur tout le terrain <u>2^{ème} et 3^{ème} 1/3 temps :</u> Défense libre. <i>Sur le 3^{ème} 1/3 temps, malgré la liberté pédagogique, il est conseillé de proposer une défense homme à homme et étagée.</i>
Engagement	Par le GB dans sa zone après coup de sifflet de l'arbitre.		Par le GB aux 4 mètres dans son ½ terrain après coup de sifflet de l'arbitre. Aucun joueur de l'équipe qui défend ne doit se trouver dans les 9 mètres.	<u>1^{er} 1/3 temps :</u> par le GB aux 4 mètres dans son ½ terrain après coup de sifflet de l'arbitre. Aucun joueur de l'équipe qui défend ne doit se trouver dans les 9 mètres. <u>2^{ème} et 3^{ème} 1/3 temps :</u> engagement au centre (règle FFHB).
Temps mort d'équipe	1 par match par équipe.		1 par mi-temps par équipe.	2 par équipe sur l'ensemble du match à utiliser dans 2 1/3 temps différents.
Jet de 7 mètres (un arrêt du temps doit être ordonné par les arbitres)	1) Possibilité de départ du tireur à 15 m, au plus, en dribble ; impulsion (appui ou suspension) avant la ligne des 7 mètres ; 2) 3 pas et tir en appui ou en suspension ; 3) règle FFHB.		1) Possibilité de départ du tireur à 15 m, au plus, en dribble ; impulsion (appui ou suspension) avant la ligne des 7 mètres ; 2) 3 pas et tir en appui ou en suspension ; 3) règle FFHB.	Règle FFHB.
Gardien de but	Dans un souci de la formation du joueur et de la joueuse, faire jouer un(e) GB différent(e) à chaque mi-temps.			Faire jouer deux GB différents(es) sur l'ensemble de la rencontre
Managérat	Conseils pédagogiques : être positif et constructif. Attitude correcte vis-à-vis de l'arbitre et de l'équipe adverse.			
Arbitrage	Jeunes Arbitres du club recevant.			
Si non respect des formes de jeu	<p style="text-align: center;">Si une équipe ne respecte pas les formes de jeu imposées :</p> <p style="text-align: center;">1) Avertissement à l'équipe</p> <p>2) Si récidive, exclusion d'un joueur désigné par le manager, jamais le même (cela n'est pas comptabilisé dans les 3 exclusions du joueur ou de la joueuse) Si mauvais engagement (renvoi du gardien après un but dans l'autre ½ de terrain) : 1) à rejouer - 2) si récidive : jet franc au milieu du terrain pour l'équipe adverse.</p>			

CATEGORIES D'AGE AUTORISEES - SAISON 2017-2018

MASCULINS																							
	+ de 16 ans			- de 20 ans				- de 17 ans			- de 15 ans			- de 13 ans			- de 11 ans			- de 9 ans			
ANNÉES	98 et avant	99	00	98	99	00	01	01	02	03	03	04	05	05	06	07	07	08	09	09	10	11	12
AGES	19	18	17	19	18	17	16	16	15	14	14	13	12	12	11	10	10	9	8	8	7	6	5
Taille Ballons	3			3				3			2			1			0			0			
Circonférence en cm	58-60			58-60				58-60			54-56			50-52			48-50			46-48			
Temps de Jeu	2 x 30'			2 x 30'				2 x 30'			2 x 25'			3 x 14'			2 x 15'			Tournoi			

FEMININES																							
	+ de 16 ans			- de 18 ans				- de 17 ans			- de 15 ans			- de 13 ans			- de 11 ans			- de 9 ans			
ANNÉES	98 et avant	99	00	00	01	02	03	01	02	03	03	04	05	05	06	07	07	08	09	09	10	11	12
AGES	19	18	17	17	16	15	14	16	15	14	14	13	12	12	11	10	10	9	8	8	7	6	5
Taille Ballons	2			2				2			1			1			0			0			
Circonférence en cm	54-56			54-56				54-56			50-52			50-52			48-50			46-48			
Temps de Jeu	2 x 30'			2 x 30'				2 x 25'			2 x 25'			3 x 14'			2 x 15'			Tournoi			

FEMININES :

lors de l'Assemblée générale, il sera mis au vote le remplacement de la catégorie des "- de 17 ans" par celle des "- de 18 ans".
Les jeunes nées en 2003 étant en structure (pôle ou site d'accession) pourront bénéficier d'une dérogation pour évoluer en "- de 18 ans".

REGLEMENTS FEDERAUX

3.3.3 ———

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue d'une compétition dans une même poule et en l'absence de réglementation particulière à la compétition, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

- 1) par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
- 2) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 1,
- 3) par le plus grand nombre de but marqués à l'extérieur dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 2,
- 4) par la plus grande différence de but sur l'ensemble des rencontres de la compétition,
- 5) par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres de la compétition,
- 6) par le plus grand nombre de licenciés(es) compétitifs(ives) à la date de l'assemblée générale fédérale, masculins ou féminins dans la catégorie d'âge concernée.

Dans un souci de lisibilité, les classements sont arrêtés tout au long de la saison selon les règles ci-dessus.

3.3.4 ———

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue d'une compétition regroupant plusieurs poules et en l'absence de réglementation particulière à la compétition, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

- 1) par le nombre des points à l'issue de la compétition, calculé au quotient si nécessaire (nombre de points divisé par le nombre de matchs joués en cas de poule avec un ou plusieurs exempts),
- 2) par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres, calculé au quotient si nécessaire (nombre de buts divisé par le nombre de matchs joués en cas de poule avec un ou plusieurs exempts),
- 3) par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres, calculé au quotient si nécessaire (nombre de buts marqués divisé par le nombre de matchs joués en cas de poule avec un ou plusieurs exempts),
- 4) par le plus grand nombre de licenciés(es) compétitifs(ives) à la date de l'Assemblée Générale Fédérale, masculins ou féminins dans la catégorie d'âge concernée.

3.3.6 Déroulement jets de sept mètres

Avant les jets de sept mètres, chaque équipe désigne à l'arbitre, à l'aide des numéros de maillots les cinq joueurs habilités qui effectueront chacun un tir, en alternance avec l'adversaire. L'ordre des tireurs est laissé au choix des équipes.

Les autres tireurs et gardiens de but de chaque équipe doivent pendant la séance des jets être positionnés au centre du terrain.

Les gardiens de but peuvent être sélectionnés et remplacés librement.

Les gardiens de but peuvent être tireurs et les tireurs gardien de but (obligation de port de chasuble).

Les arbitres désignent le but dans lequel auront lieu les tirs. Les arbitres désignent par tirage au sort l'équipe qui commence. L'équipe désignée lors du tirage au sort a le droit de choisir si elle commence ou termine la série de tirs.

En cas d'égalité après les cinq tirs de chaque équipe au premier tour, une deuxième série de jets de sept mètres pour laquelle commence l'équipe qui n'a pas effectué le dernier jet de la série de tirs.

Pour cette deuxième série :

— chaque équipe désigne cinq joueurs habilités à tirer, les joueurs ayant participé à la première série peuvent être à nouveau désignés ;

— à nombre de tireurs équivalent dès qu'une équipe prendra l'avantage elle sera déclarée vainqueur.

Nota : cela signifie que, lors de la deuxième série des tirs au but, dès qu'une équipe dispose d'un but d'avance sur l'autre équipe (à nombre de joueurs ayant tiré équivalent), alors cette équipe est déclarée vainqueur.

Si à l'issue de cette seconde série, les équipes sont toujours à égalité on recommence une autre série qui s'achèvera de manière identique à la seconde.

Pour chaque série de jets de sept mètres, les joueurs autorisés à tirer et les gardiens de but autorisés sont les joueurs inscrits sur la feuille de match, qui ne sont pas disqualifiés ou temporairement exclus au coup de sifflet final de la rencontre.

Les infractions graves commises pendant la période des jets de sept mètres doivent, dans tous les cas, être sanctionnées par une disqualification. En cas de disqualification ou de blessure d'un tireur ou d'un gardien de but, un remplaçant habilité à jouer doit être désigné.

Pendant les tirs respectifs, seul le tireur, le gardien de but désigné et les arbitres peuvent se trouver sur la moitié du terrain concerné.